

INTRODUCTION.

Champollion-Figeac a publié en 1835, sous les auspices de la *Société de l'histoire de France*, une vieille traduction française de l'*Historia Normannorum* d'Aimé, évêque et moine au Mont-Cassin en Italie (1). Cette publication fut accueillie avec d'autant plus d'intérêt que le texte original de l'ouvrage d'Aimé est perdu et qu'il reste bien peu d'espoir de le retrouver. Plus de cinquante ans se sont écoulés depuis que cette traduction a vu le jour; l'édition de Champollion-Figeac est épuisée depuis longtemps et le progrès des études historiques n'a pas respecté plusieurs des hypothèses que l'éditeur avait développées dans une longue introduction, placée en tête de son livre (2). Aussi

(1) *L'Ystoire de-li Normant et la Chronique de Robert Viscart* par AIMÉ, moine de Mont-Cassin, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit françois inédit du XIII^e siècle, appartenant à la bibliothèque royale, pour la Société de l'Histoire de France, par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. In-8° de CVII-370 p. Paris, Renouard, 1835. C'est, je crois, le premier volume publié par la Société de l'Histoire de France. Nous verrons que Champollion-Figeac a tort d'attribuer à Aimé la *Chronique de Robert Viscart*.

(2) Cette introduction n'a pas moins de 107 pages in-8°.

la *Société de l'histoire de Normandie* ayant décidé de donner une nouvelle édition de la traduction de l'*Historia Normannorum* et ayant bien voulu me confier ce travail, j'ai dû, dans l'introduction qui suit, exposer sur Aimé et sur son œuvre, telle quelle est arrivée jusqu'à nous, l'état actuel de nos connaissances.

I.

AIMÉ, ÉVÊQUE ET MOINE AU MONT-CASSIN.

Dans la seconde moitié du XI^e siècle vivait au monastère du Mont-Cassin, en Italie, un moine nommé Amatus; voici les quelques renseignements que nous avons sur lui.

Pierre Diacre, continuateur de la *Chronique du Mont-Cassin* de Leo de' Marsi, écrit l. III, c. 35 : « Amatus quoque episcopus et hujus monasterii monachus, his diebus, scripsit versus de gestis Apostolorum Petri et Pauli et hos in quattuor libros divisit. Ystoriâ quoque Normannorum componens, nomini ejusdem abbatis dicavit » (1). Le « his diebus » désigne l'époque où Didier fut abbé du Mont-Cassin, 1058-1086; c'est donc à lui qu'Amatus dédia son histoire des Normands.

Dans un autre de ses ouvrages, le *De viris illustribus Casinensibus*, le même Pierre Diacre parle encore d'Amatus, il écrit : « Amatus episcopus et Casinensis monachus

(1) *Monumenta Germaniæ historica*, in-folio, t. VII, p. 728.

in scripturis disertissimus et versificator admirabilis. Scripsit ad Gregorium papam versus de gestis Apostolorum Petri et Pauli et hos in quatuor libros divisit : fecit et de laude ejusdem pontificis, de duodecim lapidibus et civitate cœlesti Hierusalem. Historiam quoque Normannorum edidit, eandem que in libros octo divisit. Fuit autem temporibus supradictorum imperatorum » (1).

L'ouvrage dont nous publions la traduction étant une histoire des Normands, divisée en huit livres, composée par un moine du Mont-Cassin et dédiée à l'abbé Didier, il est évident qu'il a pour auteur cet Amatus dont parle Pierre Diacre. Malheureusement cette traduction ne nous enseigne à peu près rien sur l'auteur de l'*Historia Normannorum*. Le VIII^e livre débute par cette phrase : « Puiz, par ordene de lo ystoire devons dire la prise de la cité de Salerne dont fu cestui moine » (2). Est-ce là une glose du traducteur, car il s'en permet assez souvent, ou est-ce la traduction du texte d'Aimé? Dans le premier cas, comme le traducteur vivait environ deux cents ans après Aimé et qu'il pouvait être plus ou moins mal informé, sa supposition n'aurait qu'une valeur relative; Hirsch croit au contraire que cette donnée vient d'Aimé lui-même, par la raison que le traducteur, lorsqu'il ajoute un commentaire de ce genre, laisse voir que le commentaire est de lui, ce qu'il ne fait pas dans le passage en question (3) et Hirsch cite à l'appui de sa remarque le

(1) C. XXX; MURATORI : *Rerum Italicarum Scriptores*. T. VI, col. 36.

(2) Cf. infra, livre VIII, c. 1.

(3) *Amatus von Monte-Cassino und seine Geschichte der Normannen, eine kritische Untersuchung von F. HIRSCH* dans les *Forschungen zur d. Geschichte*, T. VIII, p. 206, sqq. 1868.

commentaire du livre III^e c. 49 : « Et par ceste parole se mostre que cestui moine translateor de ceste ystoire fu à lo temps de cestui abbé Désidère » (1). Le traducteur d'Aimé a parfois, comme nous le verrons, de telles distractions, il a une orthographe et des procédés de traduction si peu uniformes que l'observation de Hirsch ne saurait me convaincre. Toutefois les détails qu'Aimé donne sur Salerne, précisément dans le VIII^e livre et en d'autres endroits de son histoire, la connaissance approfondie des lieux que trahissent ces détails, la chaleur avec laquelle il parle des iniquités de Gisulfe, prince de Salerne, contre ses sujets, m'inclineraient à penser, mais non pas pour la raison alléguée par Hirsch, que cette phrase du début du VIII^e livre est en effet une donnée fournie par Aimé et que très probablement il était de Salerne. C'est là du reste le seul renseignement que la traduction d'Aimé nous fournisse sur sa biographie; voici deux autres indications qui nous viennent d'ailleurs.

Gattola a publié une charte par laquelle Didier, abbé du Mont-Cassin, accorde, en juin 1060, divers privilèges à la ville de Traetto; cette charte est signée de cette manière :

- † Ego Desiderius Dei gratia abbas ss.
- † Ego Amatus monachus ss.
- † Ego Landulfus sacerdos et monachus.
- † Ego Geraldus indignus presbyter et monachus interfui et subscripsi (2).

(1) Cf. infra, livre III, c. 49.

(2) GATTOLO : *Ad historiam abbatiae Cassinensis Accessiones*. T. I, col. 158-

Si, comme il est bien probable, il s'agit ici de notre Amatus, il faut en conclure qu'en juin 1060 il était moine au Mont-Cassin, mais qu'à cette époque il n'avait pas encore reçu la prêtrise; sans cela, il aurait certainement écrit comme les autres : *Sacerdos et monachus*.

Le *Necrologium Casinense*, édité par Muratori, porte à la date du 1^{er} mars — *Kalendis Martii* — « Amatus episcopus et monachus » (1). Aimé est donc mort un premier mars; ce *Necrologium* n'indique pas ordinairement l'année du décès qu'il mentionne, il ne donne que la formule nécessaire pour le *Memento* de la messe de l'anniversaire.

Pierre Diacre ayant à deux reprises donné à Aimé le titre d'episcopus et le *Necrologium Casinense* agissant de même, on s'est demandé de quel diocèse Aimé avait été évêque, et cette question n'a pas encore reçu de réponse concluante.

Dans la courte préface de son second volume des *Miscellanea* (2), Baluze soutint le premier qu'Aimé, moine du Mont-Cassin, l'auteur de l'histoire des Normands, était le même qu'Aimé, évêque d'Oleron, plus tard archevêque de Bordeaux et qui fut plusieurs fois, en France et en Espagne, légat des papes Grégoire VII et Urbain II. L'hypothèse de Baluze a été ensuite reproduite par Mabillon (3), par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la*

(1) MURATORI. R. I. SS. T. VII, p. 939 sqq.

(2) Edition in-8° de 1679.

(3) *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V. p. 239, n° 28. Champollion-Figeac écrit que Mabillon donna à l'hypothèse de Baluze son adhésion formelle (Introduction, p. XL); il n'en est rien; Mabillon se borne à énoncer le sentiment de Baluze, il dit : *Baluzius suspicatur...*

France (1) et par le *Gallia Christiana* (2). Marca n'avance rien de semblable ; dans son *Histoire de Béarn*, publiée en 1640, par conséquent près de quarante ans avant les mélanges de Baluze, il se contente d'affirmer, sans le démontrer, qu'Aimé, évêque d'Oleron, ensuite archevêque de Bordeaux, était originaire du Béarn : « le país de Béarn qui a produit un personnage de si grande considération » (3).

Les documents que nous possédons aujourd'hui permettent d'affirmer que le sentiment de Baluze est inadmissible ; Aimé du Mont-Cassin et Aimé, évêque d'Oleron, sont deux personnages contemporains, il est vrai, mais qu'on ne saurait identifier.

Il est plusieurs fois question de cet évêque d'Oleron dans la correspondance de S. Grégoire VII ; la première mention se trouve dans une lettre de ce pape, écrite en septembre 1074 et adressée à Isembert, évêque de Poitiers (4). Elle nous apprend qu'à cette date Aimé était évêque d'Oleron, légat du pape et investi de la confiance du Saint-Siège qu'il représentait. L'année où l'évêque d'Oleron prit possession de son siège, n'étant pas connue d'une manière précise, nous nous contenterons de cette date de 1074 ; elle suffit à notre but, car il est certain qu'en 1074, Aimé du Mont-Cassin, l'auteur de l'histoire des Normands, n'était pas évêque d'Oleron. Cette histoire des Normands va — nous le verrons plus tard —

(1) T. IX, p. 226, sqq.

(2) T. II, p. 806.

(3) *Histoire du Béarn*, p. 328.

(4) GREGORII VII. *Regist.* II, 2, p. 109 sq. des *Monumenta Gregoriana* de JAFFÉ. Berlin, in-8°, 1865.

jusqu'en 1078, et, lorsqu'il la composa, Aimé était religieux au Mont-Cassin et sous la juridiction de l'abbé Didier. Ainsi, en dédiant son ouvrage à Didier, Aimé lui écrit : « O la licence et benediction vostre et o tout l'aide de la grace de Dieu, ai-je comencié secont ce que je avoie en cuer ; et li fait de li Normant, liquel sont digne de notre memoire, ai-je en VIII volume de livre distincté. Et a ce que non soit fatigue de chercier a ceuz qui volissent aucune chose lire de l'ystoire, chascun volume ai-je noté o cert capitule; en toute ceste choze plus voille estre a vostre jugement, Père, que de moi escriptor » (1). L'histoire des Normands en VIII livres était donc terminée lorsque Aimé la dédiait à Didier ; il n'a pu par conséquent écrire cette dédicace avant 1078 et, à cette date, il n'est que simple moine (dans cette même dédicace, un peu avant le passage cité, il va au devant de l'objection qui pourrait lui être faite que « non convient a un moine escrive les batailles de li seculer » (2) et moine au Mont-Cassin. Tout son désir est de rester jusqu'à la fin de ses jours dans sa studieuse retraite et d'avoir l'abbé Didier pour lui fermer les yeux ; ainsi il écrit dans l'histoire des Normands, livre III^e, c. 49 : « Je desirre de morir a lo temps de cestui saint abbé (Didier), et voil qu'il vive après ma mort. Et que cestui à l'ultime jor de ma vie me face l'absolution de mes pechiez » (3).

Il est, je crois, inutile d'insister sur cette démonstration devenue facile depuis que nous avons la traduction de

(1) Cf. infra la dédicace de l'ouvrage à Didier, abbé du Mont-Cassin.

(2) Cf. infra la dédicace de l'ouvrage.

(3) Cf. infra, livre III, c. 52.

l'ouvrage d'Aimé. Si Baluze et ceux qui ont partagé son sentiment avaient eu cette traduction entre les mains, à défaut du texte original, ils n'auraient jamais cherché à identifier un moine du Mont-Cassin, né certainement dans l'Italie du sud, s'y trouvant encore en 1078, avec un Béarnais, évêque d'Oleron en 1074, et absorbé, dès cette époque, par le gouvernement de son diocèse et la gestion des affaires ecclésiastiques du sud-ouest de la France.

Champollion-Figeac admet qu'Aimé, l'auteur de l'histoire des Normands, n'est pas le même qu'Aimé, évêque d'Oleron et plus tard archevêque de Bordeaux (1), mais il veut prouver que l'Aimé du Mont-Cassin est devenu évêque de Nusco (Nuscum Hirpinorum), évêché suffragant de l'archevêché de Salerne, et cette hypothèse n'est pas plus admissible que l'était celle de Baluze. Il y a bien eu au XI^e siècle un Aimé, évêque de Nusco, mais sa biographie, comme nous allons le voir, ne permet pas de reconnaître en lui l'auteur de l'histoire des Normands.

On comprend l'embarras des Bollandistes lorsqu'ils ont eu à écrire la vie et à élucider les actes de saint Aimé, premier évêque de Nusco; ils n'avaient guère à leur disposition que des documents apocryphes ou d'une autorité très contestable et en outre devenus, dans l'Italie du sud, l'objet d'une polémique d'autant plus interminable que les combattants visaient surtout, au lieu de chercher la vérité, à rehausser les origines de telle église ou de tel couvent. De là, dans la dissertation des Bollandistes, des

(1) *Prolégomènes*, p. XLIV.

hésitations, des tâtonnements et finalement des conclusions que Di Meo a quelque peu bousculées (1).

Sursaint Aimé, premier évêque de Nusco, dans l'ancien royaume de Naples, nous avons les documents suivants : 1^o un testament du saint, daté du mois de septembre 1093 (2) ; 2^o des hymnes, des antiennes, des leçons et des répons faisant partie de l'office de saint Aimé célébré, tous les ans, dans le diocèse de Nusco et à la célèbre abbaye de Monte-Virgine (3) ; 3^o une vie du saint, composée par François de Ponte, prêtre de Nusco ; cette vie rédigée, dit-on, en 1461, a été imprimée en 1543, elle a été faite surtout avec les leçons, antiennes, hymnes et répons de l'office du saint (4) ; 4^o une seconde vie de saint Aimé, composée en 1581 par Félix Renda, moine et prieur à Monte-Virgine (5).

De ces quatre documents, nous pouvons dès maintenant en éliminer deux, le premier et le dernier. Le premier, parce qu'il est apocryphe, les Bollandistes l'ont déclaré explicitement et leur sentiment paraît fondé (6) ; le quatrième, parce que le but de F. Renda est de prouver qu'Aimé a vécu, non pas au XI^e, mais au XII^e siècle, qu'il a été moine à Monte-Virgine (abbaye fondée seulement

(1) Voyez l'étude des BOLLANDISTES : *Acta Sanctorum Augusti*, t. VI, 701-728. — DI MEO : *Annali del regno di Napoli*, t. VIII, p. 153 sqq.

(2) BOLLANDISTES, *l. c.*, p. 704.

(3) BOLLANDISTES, *l. c.*, p. 702.

(4) BOLLANDISTES, *Acta SS. Augusti*, t. VI, p. 844-847.

(5) *S. Amati vita, auctore FELICI RENDA* ; BOLLANDISTES, *l. c.*, p. 723-728.

(6) « Scriptum istud tale esse ut vir prudens ei fidem adhibere nec possit nec debeat ». BOLLANDISTES, *l. c.*, p. 706.

au XII^e siècle), puis évêque de Nusco, de 1156 à 1193, année de sa mort (1). Évidemment, si le sentiment émis par F. Renda était l'expression de la vérité, la question que nous étudions ici serait par là même résolue ; Aimé, premier évêque de Nusco et mort en 1193, ne pourrait, en aucune façon, être identifié avec Aimé écrivant au Mont-Cassin, vers 1078, une histoire des Normands. Mais Di Meo a prouvé, depuis la publication de la dissertation des Bollandistes, que la vie de saint Aimé, par Renda, n'avait aucune valeur historique ; cette vie prétend qu'Aimé a été évêque de Nusco de 1156 à 1193 ; or Di Meo a établi, à l'aide de deux documents provenant des archives de la Cava, qu'en 1164, l'évêché de Nusco était occupé par un évêque du nom de Guillaume, lequel avait eu pour prédécesseur en 1147 un autre évêque du nom de Roger (2).

Il nous reste donc pour savoir quelle a été la vie d'Aimé, premier évêque de Nusco, au XI^e siècle, les réponses, antiennes, hymnes et leçons de son office, ce qu'on a appelé l'*Octavarium* (parce qu'on les lisait ou qu'on les chantait durant les huit jours de l'octave de la fête du saint) et qui forment la trame de la vie du saint par François de Ponte. Mais ici encore il faut faire une dernière distinction ; l'office de S. Aimé était célébré non pas seulement dans l'église de Nusco, mais aussi à l'abbaye de Monte-

(1) Félix Renda termine par cette phrase le second chapitre de sa biographie : « Orando spiritum commendavit suæ ætatis anno 89, incarnationis 1193, Cælestino III, pontif. max. existente. » BOLLANDISTES, l. c., p. 726.

(2) DI MEO : *Annali del regno di Napoli*, t. VIII, p. 368 sqq.

Virgine et le texte de cet office, c'est-à-dire les documents liturgiques, offre des variantes assez notables suivant qu'il est en usage à Nusco ou à Monte-Virgine. Voici, par exemple, deux variantes d'un hymne :

Office de Nusco :

Deo servire studuit
Sub *caritatis* regula.
Carnem afflixit jugiter
Cum labore multiplici
Viam sequens humiliter
Patrisque sui *Stephani*.

Office de Monte-Virgine :

Deo servire studuit
Sub regula *monastica*.
Carnem afflixit jugiter
Cum labore multiplici
Viam sequens humiliter
Patrisque *Guilelmi* (1).

L'office de Nusco étant le plus ancien, les variantes ont été introduites par les moines de Monte-Virgine pour faire d'Aimé un moine de leur abbaye au XII^e siècle, avant qu'il ne devint évêque de Nusco. D'un autre côté, Di Meo ayant montré ce qu'il y avait d'inadmissible dans cette hypothèse, il faut se borner, pour reconnaître la biographie du saint, aux monuments liturgiques, tels qu'ils ont été conservés dans l'église de Nusco. Voici les données qu'ils nous fournissent :

Dès son enfance, Aimé se fit remarquer à Nusco par sa piété et sa charité pour les pauvres; le respect et la vénération dont il était entouré augmentèrent encore lorsqu'il fut devenu prêtre, aussi la ville de Nusco le voulut pour archiprêtre et il exerça ces fonctions à la satisfaction de tous. L'éclat des vertus de l'archiprêtre brillant davantage de jour en jour, les notables de Nusco

(1) Hymne des secondes vêpres de la fête du saint donné par les BOLLANDISTES, l. c., p. 703, d'après l'office de Monte-Virgine, et p. 843, d'après celui de l'église de Nusco; voyez aussi F. HIRSCH, l. c., p. 210.

songèrent à le faire élever à l'épiscopat; ils obtinrent du pouvoir civil que leur ville devint un siège épiscopal et qu'Aimé fut le premier à s'y asseoir. Il illustra son épiscopat par de nombreux miracles, par la fondation ou la restauration de plusieurs églises, et mourut en 1093, le 30 septembre suivant une tradition, le 31 août suivant une autre.

Un tel évêque de Nusco ne saurait être identifié avec l'auteur de l'*Historia Normannorum*. Les raisons suivantes s'y opposent :

1° Aimé du Mont-Cassin est mort un 1^{er} mars; tandis que l'évêque de Nusco est mort un 30 septembre ou un 31 août (1);

2° L'évêque de Nusco a été, disent les Bollandistes, honoré comme saint; il était à peine mort depuis trente ans, que son culte commençait à se répandre (2); or Pierre Diacre, qui écrivait à cette même époque et qui nous parle à deux reprises d'Aimé du Mont-Cassin, n'aurait certainement pas manqué de mentionner ce culte si les deux Aimé avaient été une seule et même personne. On sait combien, à travers tout le moyen âge, les églises ont été soucieuses de la mémoire de leurs saints, combien elles sont empressées de les revendiquer lorsqu'ils leur appartiennent par quelque circonstance de leur vie; or,

(1) La seconde édition de la vie de saint Aimé par Félix Renda portait qu'il était mort : « die ultima Augusti »; cf. BOLLANDISTES, *lib. cit.*, p. 727, et les Bollandistes ont adopté cette date; Fr. de Ponte dit au contraire qu'il était mort : mense septembrio, ultimo die ejusdem mensis. BOLLANDISTES, p. 846. Pour le jour de la mort d'Aimé du Mont-Cassin, cf. *supra*, p. xj, note 1.

(2) Les Bollandistes écrivent : « Cultus sancti inchoatus videtur triginta circiter annis post mortem »; *lib. cit.*, p. 701.

ni Pierre Diacre, ni les nombreux écrivains du Mont-Cassin dans les siècles suivants, n'ont revendiqué l'évêque de Nusco comme une de leurs gloires; s'ils ne l'ont pas fait, c'est que saint Aimé de Nusco et Aimé du Mont-Cassin étaient pour eux des personnages distincts;

3° Les documents cités plus haut prouvent que l'auteur de l'histoire des Normands a été, pendant au moins vingt ans, moine au Mont-Cassin, de 1060 à 1080; or, les textes liturgiques, concernant l'évêque de Nusco, ne disent de lui rien de semblable; un tel silence est évidemment significatif; ces textes liturgiques établissent même que le futur évêque de Nusco n'a pu résider comme moine au Mont-Cassin de 1060 à 1080. Ils rapportent qu'il fut successivement prêtre et archiprêtre dans son pays natal et qu'il y mourut, après avoir été environ quarante-cinq ans évêque de Nusco. Or, en 1060, l'auteur de l'histoire des Normands est au Mont-Cassin, n'a pas encore reçu la prêtrise et reste dans ce monastère au moins jusqu'en 1080. Ce n'est donc qu'après 1080 qu'il aurait pu aller à Nusco, pour y devenir prêtre, archiprêtre et évêque; mais où placer alors les longues années de cet épiscopat puisque Aimé, évêque de Nusco est mort en 1093? On voit qu'une telle supposition est contredite par les faits les mieux établis et que Champollion-Figeac s'est trompé du tout au tout.

Mais alors de quel diocèse l'auteur de l'histoire des Normands a-t-il été évêque? Pour résoudre cette question, il faut, je crois, examiner quelle était au XI^e siècle la situation hiérarchique de l'abbé du Mont-Cassin et, en général, celle des abbés des monastères bénédictins au

moyen âge; ces abbés n'avaient pas le caractère épiscopal; ils jouissaient de grandes prérogatives, commandaient à des légions de moines, portaient, celui du Mont-Cassin par exemple, la crosse et la mitre mais ils n'étaient pas évêques. Les papes ont accordé à plusieurs d'entre eux le pouvoir de donner les ordres mineurs aux futurs prêtres, d'administrer la confirmation, mais jamais ils n'ont eu, en tant qu'abbés, le pouvoir de conférer les ordres majeurs, le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Quelques autres fonctions exclusivement réservées aux évêques leur étaient également interdites.

D'un autre côté, ces grandes abbayes bénédictines étaient exemptes, c'est-à-dire relevaient directement du pape; l'évêque ou l'archevêque dans le diocèse duquel elles se trouvaient n'avait aucune juridiction sur elles; il ne pouvait officier dans l'église de l'abbaye, y exercer quelque fonction épiscopale que s'il y était invité par l'abbé. On sait combien ces exemptions ont causé de conflits entre les évêques diocésains, mécontents de voir que leur autorité n'était pas reconnue sur toute l'étendue de leur diocèse, et les abbés bénédictins qui, s'appuyant sur les privilèges accordés par le Saint-Siège, défendaient vis-à-vis de l'ordinaire l'indépendance de leurs monastères.

Il résultait de cet état de choses que lorsque l'abbé voulait avoir dans son église une cérémonie réservée aux seuls évêques, par exemple, la collation de l'un des ordres majeurs à l'un de ses religieux, il invitait un évêque (il n'était, en aucune façon, tenu, dans ce cas, d'inviter l'évêque du diocèse) et les religieux ainsi ordonnés promettaient d'obéir au Saint-Siège et à leurs abbés, mais

nullement à l'évêque dont ils avaient reçu l'ordination.

Aujourd'hui encore, l'abbé du Mont-Cassin agit à cet égard comme ses prédécesseurs du XI^e siècle ; si la grande abbaye a perdu ses possessions temporelles, son chef est du moins resté le pasteur d'un des plus vastes diocèses de l'Italie, il administre ce diocèse, en dirige le clergé et les fidèles, mais n'ayant pas le caractère épiscopal, il recourt à l'archevêque de Capoue, ou à tel autre évêque pour l'ordination de ses prêtres et pour les autres cérémonies réservées aux évêques.

Presque toujours les évêques ont rendu avec empressement aux abbés bénédictins ces services de bon voisinage ; mais parfois aussi les mésintelligences assez fréquentes entre le clergé séculier et le clergé régulier ont dû causer aux abbés bénédictins de graves embarras lorsqu'ils avaient à faire appel à l'obligeance d'un évêque.

Dès le VIII^e siècle, lorsque l'ordre de S. Benoît, devenu une puissance, avait dans toute la chrétienté de profondes racines, plusieurs grandes abbayes, notamment celles de S. Martin de Tours et de S. Denis, au diocèse de Paris, voulurent obtenir du Saint-Siège que, dans leurs grandes agglomérations monastiques, l'un des moines, tout en restant sous l'obéissance de l'abbé, fut revêtu du caractère épiscopal ; ils avaient compris qu'il n'y aurait plus dès lors de démarches quelquefois pénibles à faire et que l'abbaye se suffirait complètement à elle-même. Ce moine, évêque sans diocèse et dépendant d'un abbé qui n'avait pas le caractère épiscopal, était, il faut bien le dire, une nouveauté dans l'église ; aussi, ce ne fut pas sans difficulté que les bénédictins obtinrent ce qu'ils désiraient ;

rien de surprenant cependant si, à certaines époques de l'histoire de l'église, par exemple dans la seconde moitié du XI^e siècle, le Saint-Siège a parfois accédé à leurs vœux; alors en effet l'ordre de S. Benoît gouvernait en quelque sorte l'église, Grégoire VII et Victor III étaient des bénédictins et c'est surtout par les religieux de S. Benoît que s'opérait le grand œuvre de la réforme (1).

(1) Deux documents, attribués au pape Adrien I (772-795), montrent combien les moines désiraient avoir un évêque au milieu d'eux et dans leurs monastères, pour n'avoir aucun service à demander aux évêques des diocèses; par le premier de ces documents, le pape confirmant les privilèges du monastère de S. Martin de Tours, permet qu'un évêque réside dans ce monastère, « ut liceat ibidem habere episcopum »; par le second, le même pape, confirmant un privilège déjà accordé par son prédécesseur Etienne II (752-757), accorde au monastère de S. Denis, au diocèse de Paris, ut « episcopus sedem ibi habeat, ab abbate monachis que eligendus quem vicini episcopi aut ipse pontifex Romanus consecret ». On a grandement discuté pour savoir si ces deux documents sont authentiques, les adversaires des privilèges monastiques se prononçant généralement, comme on pouvait s'y attendre, pour la négative; mais authentiques ou non, donnés par le Saint-Siège, ou fabriqués par les moines, ils n'en établissent pas moins que le vœu de l'ordre de S. Benoît était d'avoir des évêques résidant dans le monastère et étant à la disposition de l'abbé. Il est vrai que les chroniques des monastères ne parlent pas de ces moines-évêques n'ayant pas de diocèse, mais outre qu'ils n'ont pu être que très peu nombreux, on comprend que les abbés les aient tenus dans l'ombre, de peur que leur pouvoir épiscopal ne devint un danger pour l'autorité de l'abbé. Plus tard, après les croisades, les couvents ont pu facilement se passer de ces moines évêques et les remplacer par des évêques *in partibus*, le Mont-Cassin l'a fait plus d'une fois.

Voici, d'après les *Regesta Pontif. romanorum*, la bibliographie de ces deux documents d'Adrien I. — JAFFE-LOEWENFELD, *Reg. Pontif. roman.*, 2452 : Hadrianus I (772-795) monasterii S. Martini (Turonensis) privilegia confirmat, in his « ut liceat ibidem habere episcopum ». (Scriptum p. m. Eustachii notarii et scrinarii sed. nostræ in mense Junio, indic. IX. Carolo patritio Romanorum). *Gallia Christ.*, XIV. instrum., p. 8; LAUNOIS opp. III, II, 28; LE COINTE, *Annal. ecclesiast.*, VI, 295; MONSNIER,

Je serais porté à croire qu'Aimé, l'auteur de l'histoire des Normands, a été, dans ces conditions, revêtu au Mont-Cassin du caractère épiscopal, tout en restant jusqu'à la fin de ses jours sous la dépendance de l'abbé Didier et de ses successeurs, s'il a survécu à celui qu'il aimait profondément et dont il désirait l'assistance à l'heure de sa mort. On s'explique dès lors qu'en parlant de lui, Pierre Diacre se soit, en deux endroits, borné à lui donner les titres de *episcopus et monachus Casinensis*, sans indiquer de quel diocèse il était évêque, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il avait eu un diocèse; de là aussi les erreurs dans lesquelles sont tombés ceux qui ont voulu le faire évêque de telle ou telle ville.

Il serait bien inutile de rechercher en quelle année Aimé a été ordonné évêque et en quelle année il est mort; les documents actuellement à notre disposition ne pou-

S. Martini Turon. jura propugn., p. 21 (Ep. nostra post Urbano II papæ transmissa est; cf. LAUNON opp. III. II, 42, 49. — « Innotuisti profecto ».

JAFFE-LOEWENFELD, *Reg. Pontif. roman.* 2454 (1886). Monasterio S. Dionysii concessum a Stephano II (752-757), privilegium, petente Maginario abbate, confirmat ut episcopus sedem ibi habeat, ab abbate monachisque eligendus, quem vicini episcopi aut ipse pontifex Romanus consecret. Pro spuria nostram bullam habuerunt: LE COINTE, *Ann. ecclesiast.*, VI. 295; ABEL, *Jahrb.* I, 457; HINSCHIUS, *K. R.* II, 336, et nulli dubium quin miro modo cum ep. † 2452 conveniat. De variis ac inter se diversis bullæ exemplaribus HARTTUNG, *Dipl. hist. Forsch.*, p. 74 (cf., p. 506) egit, quorum unum fide dignum æstimat. Hæc exemplaria collegit LE COINTE, l. l. Denique exemplum cum anno pontificatus I (i. e. 772) Alex. IV papa a. 1260, Jun. 30 (POTTHAST, *Reg.* 17907, DOUBLET I, infra scr., p. 586) confirmavit. SIRMOND, *Conc. Gallie* II, 113, BOUQUET, *Rec.* V, 596, FELIBIEN, *Hist. de S. Denys*, rec. des pièces, p. 41, DOUBLET, *Hist. de S. Denys*, p. 450, MANSI XII, 832, MIGNE, 96, p. 1211, *Bull. Rom. E. t. I*, 256 (cf. TARDIF, *Monum. hist.*, p. 65). — « Tum (« Cum) summæ apostolicæ.

vant nous être, sur ce point, de quelque utilité; remarquons seulement que si, en 1071, lors de la consécration de l'église du Mont-Cassin, Aimé avait été évêque, Leo de' Marsi n'aurait probablement pas omis de le compter au nombre des prélats qui entouraient à cette cérémonie le pape Alexandre II (1); il aura sans doute été sacré évêque pendant les pontificats de Grégoire VII ou de Victor III.

La mort de Richard, prince de Capoue, survenue le 5 avril 1078, étant le dernier fait mentionné dans l'histoire des Normands (2). C'est donc après cette date qu'Aimé a terminé son travail, et comme il le dédie à Didier, abbé du Mont-Cassin, alors qu'il n'était pas encore devenu pape, c'est-à-dire avant le 24 mai 1086, c'est entre le 5 avril 1078 et le 24 mai 1086 qu'il a dû mettre la dernière main à son œuvre et la dédier à son supérieur. Un passage du cinquième livre permet de préciser davantage, il montre qu'Aimé a eu connaissance des projets de Robert Guiscard contre l'empire d'Orient et il annonce que le duc mettra ces projets à exécution (3); ce passage a par conséquent été écrit avant le mois de mai 1081, c'est-à-dire avant la première expédition de Robert Guiscard contre l'empereur Alexis Comnène. Il est bien

(1) Voyez dans MURATORI, *R. I. SS.*, t. V, p. 76 ou dans MIGNE: *Patr. lat.*, t. 173, col. 997 sqq., la *Narratio de consecratione et dedicatione ecclesie Casinensis auctore LEONE MARSICANO*.

(2) Cf. *infra*, livre VIII, c. 34.

(3) Voyez au livre V, c. 3, le récit de la vision d'un prêtre; le récit se termine par cette prédiction que Robert Guiscard subjuguera l'empire de Constantinople: « lo impière romain de Costentinoble, loquel dist cestui moine qui estoit à celui tems vif et escrit ceste cose, o l'ajutoire de Dieu encoire se lo subjuguera, Cf. HIRSCH, *l. c.*, p. 207.

probable en outre qu'Aimé aurait parlé de l'entrevue de Ceperano, c'est-à-dire de la réconciliation entre Grégoire VII et Robert Guiscard, si elle avait eu lieu pendant qu'il écrivait son histoire ; c'était là un évènement de premier ordre, non pas seulement pour l'abbaye du Mont-Cassin mais pour toute l'Italie méridionale ; l'entrevue de Ceperano ayant eu lieu au mois de juin 1080, je serais porté à croire qu'Aimé a posé la plume en 1078 ou 1079, avant la fin des longs démêlés entre le pape et le duc normand.

Voici donc, en résumé, les quelques données que nous avons sur Aimé : né très probablement à Salerne, Aimé était, en 1060, moine au Mont-Cassin ; il y est devenu évêque, pour remplir dans la célèbre abbaye les fonctions épiscopales et sans cesser d'être sous la dépendance de l'abbé ; vers 1079, il a terminé, au Mont-Cassin, son histoire des Normands et est mort un premier mars, nous ne savons en quelle année.

II.

ÉTUDE DU MANUSCRIT

CONTENANT « L'YSTOIRE DE LI NORMANT. »

Le poème sur les apôtres S. Pierre et S. Paul, composé par Aimé et dédié à Grégoire VII, est à peu près entièrement perdu ainsi que l'éloge de ce pape par le même auteur (1) ; enfin, son autre poème sur les douze

(1) Dans sa *Storia della badia di Monte-Cassino*, t. I, p. 418, 419, dom Tosti a publié quelques courts fragments de ce poème sur S. Pierre et

pierres et sur Jérusalem, la cité céleste, n'a pas eu un meilleur sort. Quant à l'histoire des Normands, divisée en huit livres, J.-B. Marus ayant déclaré, en 1655, qu'elle existait encore dans un manuscrit de la bibliothèque du Mont-Cassin (1), Angelus de Nuce, abbé du Mont-Cassin, répondit, en 1668, dans son édition de la *Chronique du Mont-Cassin* que malheureusement ce manuscrit était perdu et avec lui tout le travail d'Aimé (2). Les recherches faites, depuis cette déclaration, pour retrouver l'*Historia Normannorum* ayant échoué, il semblait que l'ouvrage d'Aimé eût définitivement disparu lorsqu'une découverte nous l'a rendu en partie. Dans les premières années du XIV^e siècle, un seigneur italien, le comte de Militrée avait fait traduire, en français,

S. Paul ; ces fragments proviennent d'un manuscrit du X^e siècle, appartenant à la bibliothèque San-Salvatore, à Bologne ; ils n'ont, au point de vue historique, aucune importance. Aimé terminait par la phrase suivante la lettre de dédicace de ce poème à Grégoire VII : « In eo omne meum consumabitur votum, si per te et benedictionem apostolicam et absolutionem meorum percipere promeruerio peccatorum. »

(2) PETRI DIACONI ac bibliothecarii sacri Casinensis archisterii de viris illustribus Casinensibus opusculum notis illustratum studio J.-B. MARI, Lutetiæ Parisiorum 1666 (c'est la reproduction de l'édition de Rome de 1655), petit in-12. A la p. 40, il écrit, en parlant de l'Histoire des Normands par Aimé du Mont-Cassin : « Illamque hodiè non extare, nisi in manuscripto in Casinensi bibliotheca affirmant aliqui. »

(3) *Chronica sacri monasterii Casinensis auctore* LEONE OSTIENSI, continuatore PETRO DIACONO, in-folio, Lutetiæ Parisiorum, 1668, edidit ANGELUS DE NUCE Neapolitanus, abbas Casini ; on y lit, à la p. 367, note d : Amatus quoque episcopus cujus sedis incertum. De Amato idem Petrus Diaconus de vir. illustr. ubi vide Marum, Historiam Normannorum, quam extare in nostra bibliotheca indicat idem Marus, eo fato nobis periisse puto, quo alia quamplurima : Jacturà certe deploranda omnibus Casinatibus, mihi vero maxime.

l'*Historia Normannorum*, et la bibliothèque nationale de Paris possède deux exemplaires de cette traduction.

Le premier, actuellement n° 688 du fonds français, est un fort beau manuscrit in-folio de 212 feuillets, en parchemin, orné de miniatures; il a été relié aux armes de Napoléon I^{er} et sous ce titre, très incomplet : *Chronique de Isidore de Seville*. La chronique d'Aimé va du feuillet 125 verso au feuillet 199 recto. Nous savons qu'en 1612 ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque de Peiresc, conseiller du roi au parlement de Provence (1). Il passa ensuite dans la bibliothèque du cardinal Mazarin et, de là, dans celle du roi où, en 1682, il était inscrit sous le n° 7135 (2).

Le second manuscrit, tiré le 1^{er} avril 1612 de la bibliothèque de Jean-Pierre Olivier, également conseiller du roi au parlement de Provence (3), fut acquis par le

(1) Voyez plus loin, p. XIX, note 3, ce qui est dit au sujet du second manuscrit.

(2) Sur l'achat des manuscrits de Peiresc pour la bibliothèque de Mazarin et sur l'acquisition de la bibliothèque de Mazarin par la bibliothèque du roi, voyez L. DELISLE : *Le Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale*, t. I, in-fol, p. 282 sqq. Dans l'ancien catalogue des manuscrits de la bibliothèque nationale, en face le n° 7135, se trouve la lettre majuscule M pour indiquer que le manuscrit provenait de la bibliothèque de Mazarin.

(3) Voici le titre écrit sur la première page de ce manuscrit : « Roman du manuscrit de Monsieur de Peiresc, conseiller du Roy au Parlement de Provence. — Traduction en vieil roman françois : 1^o de la chronique d'Isidore; 2^o de l'histoire romaine d'Eutrope, abrégée par P. Diacre; 3^o Du supplément d'icelle, par Paulus Diaconus, moine du Mont-Cassin; 4^o de l'histoire de li Normant, compilée par un moine du Mont-Cassin et dédiée à Désidère, abbé du susdit monastère; 5^o de l'histoire de Robert Guiscart. » Au-dessous du titre on lit : « tiré de la bibliothèque de Jean-Pierre Olivier, le 1^{er} avril 1612. » Ce second manuscrit ne contient que les deux der-

savant Duchesne qui, probablement, voulait l'utiliser pour son second volume des *Historiæ Normannorum scriptores antiqui* (1); il devint la propriété de Colbert et passa ensuite dans la bibliothèque du roi. Aujourd'hui, il est inscrit à la bibliothèque nationale sous le n° 79 du fonds Duchesne (2).

Le second manuscrit, d'une écriture relativement moderne, est certainement une copie du premier; en effet, le manuscrit n° 688 a été lacéré en quelques endroits, notamment chap. 35 du VII^e livre de l'*Ystoire de li Normant*. Un malfaiteur a fait disparaître quelques lettres majuscules, ornées de miniatures, et il en

niers ouvrages du premier, c'est-à-dire l'histoire de li Normant et l'histoire de Robert Guiscard. — La bibliothèque nationale possède un manuscrit — fonds français 12057 — intitulé : *Arrêts et délibérations du Parlement de Provence, colligés par M. Honoré d'Agar, conseiller en 1648*. Le nom du conseiller Jean-Pierre Olivier se trouve au bas de plusieurs procès-verbaux des séances du Parlement dans les années qui précèdent ou qui suivent immédiatement 1612.

(1) Duchesne écrit dans la préface de sa collection : « Horum (Normannorum scriptorum) præcipuos et sinceriores qui tam latino quam vernaculo sermone lucubrationes suas texuerunt, in tres divisi tomos.... Chronicum cænobii Beccensis in tomum II hujus collectionis rejeci, una cum historiis de rebus a Normannis per Siciliam et Apuliam gestis ». — *Præfatio*, p. 1, 5. Ce second volume n'a jamais vu le jour; nous ignorons si Duchesne s'est servi du conseiller J.-P. Olivier pour faire copier dans le manuscrit de Peiresc ce qui concernait les Normands ou s'il a plus tard acheté cette copie.

(2) Sur l'acquisition des manuscrits de Colbert par la bibliothèque du Roi, voyez le volume déjà cité de L. DELISLE : *Le Cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale*, t. I, l. c. Dans ses *Prolégomènes*, § IV, p. LV, Champollion-Figeac a énuméré les auteurs qui, avant sa publication de l'*Ystoire de li Normant*, avaient connu le manuscrit Duchesne et en ont parlé; il cite le P. Lelong, dom Ceillier, Gauttier d'Arc, Leroux de Lincy, etc., mais il y a bien des erreurs dans ses diverses appréciations.

est résulté des lacunes dans le texte. Or, le manuscrit du fonds Duchesne a les mêmes lacunes dans son texte, il a des points là où fait défaut le manuscrit 688, il est donc incontestable qu'il a été fait d'après ce manuscrit 688 (1); nous n'avons, par conséquent, à nous occuper que du manuscrit provenant de la bibliothèque de Peiresc : c'est le texte original; l'autre ne peut nous procurer aucun renseignement nouveau.

La première page du manuscrit 688 est encadrée d'une marquerie colorée et rehaussée d'or; huit charmantes miniatures, représentant la création du monde et la chute d'Adam et d'Ève, occupent le haut de la page; elles sont sur un fond coloré et doré, alternativement losangé à cartels en sautoir, échiqueté ou fleurdelisé. Dans le bas de la page, se distingue encore le contour d'un écusson qui a été soigneusement effacé, il est supporté à droite et à gauche par des anges; enfin, tout au bas, sont d'autres miniatures, mais bien maltraitées par le temps, c'est à peine si on reconnaît dans celle de droite un lion, une femme et un guerrier armé. Le corps de la page est rempli par l'avertissement suivant, écrit comme tout le manuscrit, sur deux colonnes; l'écriture, qui reste la même jusqu'à la fin du manuscrit, est une minuscule italique, massive, serrée, sans traits superflus, à montants peu élevés (2).

Voici cet avertissement :

« Ci se comence le prohème de la translation, laquel fait faire le seignor conte de Militrée, etc.

(1) Voyez sur ce point les *Prolégomènes* de CHAMPOLLION-FIGEAC, p. LX.

(2) CHAMPOLLION-FIGEAC, *Prolégomènes*, p. 3, § I.

« Secont ce que nouz dit et raconte la sage phylosofo, tout home naturalment desirre de savoir, et la raison si est ceste car toute choze covoitie et desirre sa perfection. Mes il n'est nulle choze qui face l'ome plus parfait que science, quar par la science est homo fait semblable a Dieu. Adonc l'omo doit desirrer et covoitier come pour sa perfection la science. Et toutes voiez savoir et science sont acquestées et scuez spécialement par litterature. Et non portant toz les homes qui sont, ne poent pas estre si grans maistres en littérature qu'il puissent entendre la sentence de la lettre, et pour ce juste choze est que ceauz lesquels ne poent prestement entendre la grammère par laquelle sont ordenez et faiz les livres, qu'il facent translater la lettre en aucune vulgal langue, pour ce qu'il puissent savoir et entendre aucunes escritures desquelles il ont delectation et volenté de savoir. Et pour ceste choze devant dite, plot et pensa monseignor conte de Militrée, qu'il ferait translater en vulgal la chronique de Ysidorre secont la lettre, et pour ce qu'il set lire et entendre la langue fransoize et s'en delitte, a fait translater par ordre, secont la lettre en françois, la devant ditte chronique et spécialement pour sa delectation, et pour la delectation de ses amis. Mès pour la rayson de ce que aucune foiz plusors chroniques parlent trop brief, je, qui li livre escrive de lettre en vulgal, se je puiz, j'ajoudrai aucunes bonnes paroles de vérité. Explicit prologus. »

Il semblerait, d'après ce proème, que le traducteur voulut surtout donner au comte de Militrée une traduction de la Chronique d'Isidore de Séville; cette chro-

nique, qui vient aussitôt après le prohème, n'occupe cependant que 11 feuillets sur les 212 que compte le manuscrit. L'auteur a traduit le texte ordinaire de la Chronique qui, partant de la création du monde, résume l'histoire du peuple de Dieu et descend jusqu'au règne de l'empereur Héraclius (1); ça et là, le traducteur se permet, comme il le fait du reste dans toutes ses autres traductions, quelques réflexions personnelles, ou cite des faits qu'il suppose contemporains de ceux qui sont énumérés par Isidore de Séville. Il ne paraît pas, en résumé, que l'histoire puisse glaner quelques renseignements nouveaux dans cette reproduction.

A la suite de la Chronique d'Isidore de Séville, le traducteur prend de nouveau la parole et écrit les lignes suivantes :

« Ysidoire parla molt brevement par toute la matiere; come se puisse alongier, juste cose est d'altre choze et d'autre cronique et ystoire metre main à ce que misire le conte plus plenement et sa volente soit contente. Et pour ce, dirons et raconterons en li capitule de desouz ce que Eutroppe romain escrit de l'Ystoire de Rome, laquel Paul dyacono et moine de Mont-de-Cassim aorna par diversez ajonctions. Digne choze est a lui de translater en vulgal sermon, et de savoir que cestui Paule dui foiz escripst ceste ystoire de le devant dit Eutrope, a la pétition de dui nobilissime marit et moillier de Bonivent, li compaire del devant dit dyacono. Mes pour ce que celle premere estoit trop fort stille alla dame,

(1) Voyez dans MIGNE, *Patr. lat.*, t. 83, col. 1017-1058, cette S. ISIDORE *Chronicon*, d'après l'édition de F. AREVALO.

une autre foiz celle meïssme ystoire comensa ensi coment dient li autre. Toutez voiez pour celle seconde est trop prolixie et trop longue ; et non pour tant par maniere de ystoire quant par maniere de predication procede a exponner la première, laquelle encomence : *Premier en Italie*; et adonc plasoit a l'escrivain de recevoir, lequel cerche par son pooir a servir a vostre comandement. »

Vient ensuite, dans le manuscrit, la traduction française de la lettre que Paul Diacre adressa à Adelperga, duchesse de Bénévent, lorsqu'il lui envoya le *Breviarium* d'Eutrope augmenté, modifié et continué par lui. Champollion-Figeac a publié cette traduction dans ses prolégomènes à l'édition de l'*Ystoire de li Normant*, et comme la bibliothèque nationale possède plusieurs manuscrits du *Breviarium* d'Eutrope, modifié par Paul Diacre, il a extrait de ces manuscrits le texte latin de cette lettre et l'a publié en regard de la traduction française. C'était la première fois que la lettre de Paul Diacre voyait le jour ; elle a été, depuis Champollion-Figeac, insérée dans les éditions de Paul Diacre (1).

Conformément à sa promesse, le traducteur donne ensuite, en français, les dix livres du *Breviarium* d'Eutrope, avec les additions et modifications introduites par Paul Diacre, et enfin les six livres composés par Paul Diacre lui-même pour faire suite au *Breviarium*.

Le moyen âge nous ayant laissé de nombreux manus-

(1) EUTROPI *Breviarium ab urbe condita*, édition DROYSEN, in-4°. Berlin, Weidmann, 1879, c'est le second volume des *Auctores antiquissimi* des *Mon. Germaniæ historica*. La lettre à Adelperga est à la page 4, voyez la note qui l'accompagne.

crits du texte original d'Eutrope et de ce même texte modifié et continué par Paul Diacre (1), la traduction faite pour le comte de Militrée ne peut pas être d'une grande utilité pour constater les différences entre les deux textes ; toutefois, les réflexions que le traducteur se permet parfois au cours de son travail, les faits nouveaux qu'il cite pour compléter et appuyer ceux de son auteur, ne sont pas toujours sans intérêt.

Après avoir donné, avec Isidore de Séville, un abrégé de l'histoire sainte et, avec Eutrope et Paul Diacre, le résumé des annales de l'histoire profane, le traducteur veut mettre sous les yeux du comte de Militrée l'exposé de l'histoire de l'Italie après la chute de l'empire romain, et comme, dans cette période, deux peuples ont plus que les autres influé sur les destinées de la péninsule, les Lombards et les Normands, c'est à l'histoire des Lombards et des Normands qu'il va exclusivement consacrer ses derniers travaux. Tout cela, on le voit, est assez logique et suppose, chez ce traducteur, des connaissances historiques assez complètes et assez coordonnées. Se conformant à l'ordre chronologique, il s'occupe d'abord des Lombards.

Au recto de la page 72, le traducteur écrit cette courte préface pour annoncer le travail qui suit :

« Parlé avoit Paul dyacone, exponant et adjongeant a lo ystoire de Rome secont Eutroppe, quant ce venoit a la matière de li Goth et de li Vuivole ou Longobart; toutes foiz secont la matiere, prisée estoit trop petite ou quasi

(1) DROYSEN a énuméré ces divers manuscrits dans l'édition que nous venons de citer.

noient laquelle est ditte. Adonc mostrant toutes les chozes que de dire s'en peust, de li Longobart fist especial livres, et les parti en VI livres de li Longobart, secont que met en son livre Paule dyacone, mais poi ou noient si puet adjoindre. »

Vient après cette introduction la traduction des six livres de l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre. Il est facile de constater que le traducteur s'est servi d'un texte tout à fait semblable à celui de l'édition de L. Bethmann et de G. Waitz dans les *Scriptores rerum Langobardicarum et Italicarum*, Sœc. VI-IX (1). Au l. I, chap. 26, il se contente de copier, sans les traduire, les vers de Paul Diacre sur la vie de S. Benoit :

Ordinar unde tuos, sacer o Benedicte triumphos,
Virtutum cumulos ordinar unde tuos, etc. (2).

« En vulgare, écrit-il, je ne les puiz metre au vers » il aurait cependant pu les traduire sans les mettre en vers français. Au verso de la p. 125 se termine la traduction de l'*Historia Langobardorum* par cette phrase concernant le roi Liutprand : « Sur toutes chosez gardoit la paiz laquelle il avoit avec li François et li Avare » elle correspond à la phrase qui termine le texte de Bethmann et de Waitz : « maxima semper cura Francorum Avarumque pacem custodiens » (3).

Après l'histoire des Lombards vient celles des Nor-

(1) In-4°, Hannover, 1878. L'*Historia Langobardorum* va de la p. 12 à la p. 187.

(2) P. 64, 65 de l'édition de Bethmann et Waitz.

(3) P. 187 de l'édition de Bethmann et Waitz.

mands ; nous arrivons donc à la partie du manuscrit qui fait l'objet de la présente publication, mais cette partie débute par une singulière méprise ; on lit, en effet, au verso du feuillet 125 du manuscrit, c'est-à-dire au commencement de la traduction de l'*Historia Normannorum* : « Ci se complit l'ystoire de li Longobart, laquelle compila un moine du Mont de Cassin et li manda à lo abbé Désidère du Mont de Cassym. » Paul Diacre, contemporain de Charlemagne, ayant composé son histoire des Lombards dans les dernières années du VIII^e siècle, il est bien évident qu'il n'a pu dédier son livre à l'abbé Désidère ou Didier qui ne devint abbé du Mont-Cassin qu'en 1058, après la mort du pape Etienne IX ; comme nous savons par ailleurs que c'est l'histoire des Normands qui a été dédiée à Didier, il faut certainement compléter comme il suit la phrase du manuscrit : « Ci se complit l'ystoire de li Longobart et se commence l'Ystoire de li Normant, laquelle compila un moine de Mont-de-Cassin et li manda à lo abbé Désidère de Mont-de-Cassin. »

Immédiatement après cet énoncé, bien incomplet, comme on le voit, vient la traduction de la dédicace de l'*Historia Normannorum* à Didier, abbé du Mont-Cassin, et la traduction d'une invocation de l'auteur à Dieu le Père pour qu'il bénisse son travail. Quoique cette invocation fut en vers, le traducteur la reproduit en français ; les vers d'Aimé lui auront sans doute paru plus faciles à traduire que ceux de Paul Diacre. Ces préliminaires précèdent la traduction des huit livres de l'*Historia Normannorum*, divisés en nombre inégal de chapitres ; en tête de chaque livre se trouve un résumé des chapitres du

livre, mais ce résumé n'est pas toujours très exact et ne correspond pas constamment au chapitre indiqué.

Le traducteur, qui connaissait les noms et les œuvres de l'évêque Isidore, d'Eutrope et de Paul Diacre, ne paraît cependant pas avoir connu le nom de l'auteur de l'*Historia Normannorum*, il ne l'indique nulle part; il sait seulement, pour l'avoir lu dans l'*Historia Normannorum*, que cet auteur était moine au Mont-Cassin et qu'il a dédié les huit livres de son travail à l'abbé Didier; il est évident, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, que ces données s'appliquent au moine Aimé et ne peuvent s'appliquer qu'à lui, puisque nous savons par Pierre Diacre qu'Aimé était moine au Mont-Cassin, et qu'il a dédié à l'abbé Didier les huit livres de son histoire des Normands.

Il serait inutile de surcharger cette Introduction d'une analyse de l'histoire des Normands par Aimé, le lecteur a, dans le présent volume, le texte de cette histoire, il peut en prendre directement connaissance, et les notes qui accompagnent ce texte déterminent la valeur des données historiques fournies par le moine du Mont-Cassin. Nous nous bornerons donc, dans la dernière partie de cette Introduction, à une appréciation générale de la valeur historique de cet ouvrage.

Le manuscrit, fait pour le comte de Militrée, ne se termine pas, comme on pourrait le croire, par les huit livres de l'*Ystoire de li Normant*; à la suite du huitième et dernier livre, au recto du feuillet 199, sans autre prologue ou préambule, on lit en effet ce titre: « De un noble baron de Normendie liquel estoit père Robert. »

C'est le début d'un autre ouvrage comprenant deux livres, le premier de 27, le second de 14 chapitres et racontant surtout les exploits de Robert Guiscard et de ses frères, avec un court résumé du règne de Roger I^{er}, neveu de Robert Guiscard ; en 1101, Roger I^{er} succéda à son père Roger le grand comte, en 1130 il se fit couronner roi de Sicile et mourut le 26 février 1154. Il a été facile de constater que ces deux livres étaient la traduction d'un texte latin publié au xviii^e siècle, d'abord par Caruso, sous le titre de *Anonymi historia Sicula, a Normannis ad Petrum Aragonensem, ex bibliotheca Vaticana* et ensuite, par Muratori, sous ce titre : *Anonymi Vaticani historia Sicula ab ingressu Normannorum in Apuliam, usque ad unnum 1282* (1).

Que cette *Anonymi historia Sicula* soit un abrégé de l'*Historia Sicula* de Geoffroy Malaterra, historien bénédictin du xi^e siècle, c'est ce que démontre la comparaison des deux textes (2) ; l'abréviateur s'est borné à enregistrer d'une façon sommaire les faits racontés par son modèle, il suit le même ordre que lui, sauf à élaguer les détails qui ne rentrent pas dans son cadre plus restreint. Lorsque s'arrête, avant la fin du xi^e siècle, le travail de Malaterra, l'*Anonymi historia Sicula* n'est plus qu'une simple nomenclature, et, suivant les manuscrits, cette

(1) CARUSIUS : *Biblioth. hist. regni Siciliae*, t. II, p. 829 sqq. MURATORI R. I. SS., t. VIII, p. 745 sqq.

(2) Voyez sur cette question, l'article de R. WILMANS : *Ist Amatus von Monte Cassino der Verfasser der Chronica Roberti Biscardi?* dans l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, p. 122 sqq. Wilmans n'a pas eu de peine à démontrer que cette chronique n'était pas d'Aimé.

nomenclature, œuvre de plusieurs continuateurs, s'étend jusque vers la fin du XIII^e siècle.

Il n'est pas possible de supposer que l'*Anonymi historia Sicula* ait été, au contraire, le cannevas développé ensuite par G. Malaterra, car un passage de cet anonyme, dans la partie qu'il emprunte à Malaterra, prouve qu'il a connu les rois normands de Sicile, lesquels n'ont commencé à porter la couronne royale qu'à partir du 25 décembre 1130; il a donc vécu en plein XII^e siècle, tandis que Malaterra est un écrivain du XI^e siècle. Parmi les rares additions que l'abrégiateur a faites en résumant le texte de G. Malaterra, se trouve, en effet, une pièce de vers dans laquelle le poète célèbre les vertus militaires de Robert Guiscard, on lit dans cette pièce les quatre vers suivants :

Ut breviter brevibus possit (possim) comprehendere verbis,
Nec primum similem potuit, nec habere sequentem;
Regibus exceptis, eadem quos dixit (duxit) origo,
Per quos diluerit (diluitur) foex et pagana caligo (1).

Le traducteur du comte de Militrée rend de la manière suivante ces quatre vers : « De loquel dist ceste auctor que estoit tel home que home devant lui non fu el monde, sans les roys et de liquel descendirent rois, liquel destruisirent puiz la gent Sarrazine (2) ». On voit que l'argument est sans réplique et que l'*Anonymi historia Sicula* ne peut, en aucune façon, avoir été composée au XI^e siècle.

(1) MURATORI, t. VIII, p. 754.

(2) *Chronique de Robert Viscart*, I, 13, p. 277 de l'édition de CHAMPOLLION-FIGEAC.

Champollion-Figeac, donnant à quelques expressions du traducteur d'Aimé une valeur et une importance exagérées, est tombé dans une singulière méprise au sujet de l'*Anonymi historia Sicula*; il voit dans cet opuscule, non pas un abrégé de G. Malaterra, mais un ouvrage original et veut démontrer qu'Aimé du Mont-Cassin en est l'auteur, aussi a-t-il inséré la traduction de cet opuscule à la suite de son édition de l'*Ystoire de li Normant* et, dans ses *Prolégomènes*, il consacre plusieurs pages à la démonstration de cette thèse, tout à fait insoutenable (1). Le texte de Pierre Diacre, que Champollion-Figeac connaissait, et qu'il cite, aurait dû cependant lui faire comprendre qu'il faisait fausse route en soutenant cette thèse; Pierre Diacre, énumérant les ouvrages composés par Aimé, ne lui attribue, comme nous l'avons vu (2), qu'un seul travail sur les Normands, c'est-à-dire l'histoire des Normands, divisée en huit livres et dédiée à l'abbé Didier. Avant de supposer que Pierre Diacre, ordinairement si exact, était incomplet en cet endroit et qu'en réalité Aimé eut laissé un autre écrit sur le même sujet, il fallait des arguments autrement décisifs que ceux présentés par Champollion-Figeac. Les quatre vers en l'honneur de Robert Guiscard, cités plus haut et extraits de l'*Anonymi historia Sicula*, suffisent à ruiner l'hypothèse de Champollion-Figeac. Comme il a déjà été dit, ces vers démontrent que l'auteur de cet écrit vivait en plein

(1) *Prolégomènes*, p. LXXII, sqq.; § VII de l'auteur de la *Chronique*.

(2) Cf. supra, viij, *Introduction*, p. III.

xii^e siècle, après 1154 (1), ce ne peut donc être Aimé du Mont-Cassin qui, en 1060, était moine dans ce monastère et qui, selon toute apparence, est mort avant la fin du xi^e siècle.

Champollion-Figeac ayant placé en 1093 la mort d'Aimé, est amené par là même à déclarer que tout ce qui dans l'*Anonymi historia Sicula* a trait aux événements survenus après la mort de Robert Guiscard (chap. 10-14 du second livre de la traduction française), ne saurait être d'Aimé, et il avoue que ces derniers chapitres sont presque entièrement un résumé de ce qui est rapporté dans G. Malaterra (2). Mais puisqu'il fait cet aveu, comment n'a-t-il pas vu qu'il en était de même pour les chapitres antérieurs; il était aussi facile de constater qu'ils résu- maient d'autres récits du même auteur.

Sans vouloir nous attarder à continuer une démonstration que l'état actuel de la critique historique rend facile, examinons le principal argument sur lequel s'appuie Champollion-Figeac pour faire d'Aimé l'auteur de l'*Anonymi historia Sicula*.

La traduction d'Aimé porte : I, 4 :

« En cel an apparut un merveillouz signe pour ceste forte aventure et bataille qui estoit a venir, car l'estoille qui se clame comete aparut moult de nuiz et tant de fulgure qui resplendissoit comment la lune. Ceste bataille brevement fu de li Normant laquelle fu faite en

(1) Cf. supra, p. xxxviii; l'auteur parle de plusieurs rois normands de Sicile; il écrivait donc après 1154 puisque à cette date est mort le premier de ces rois normands.

(2) *Prolégomènes*, p. lxxxviii sqq., § IX.

lo temps de cestui qui escrist ceste Ystoire, quar cestui moine fu a lo temps que ces Normans vindrent. Mès il lo dira en l'autre Ystoire. »

Il s'agit de la bataille de Hastings, en Angleterre, que les Normands, commandés par Guillaume, duc de Normandie, gagnèrent en 1066, sur les Anglo-Saxons et sur le roi Harold. Le traducteur prenant la parole, comme cela lui arrive assez souvent, dit que l'auteur de l'histoire des Normands vivait lorsque cette bataille s'est livrée, ce qui est exact, et que ce même auteur racontera ces événements dans l'autre histoire. Il est bien vrai que lorsque le traducteur parle de « l'autre ystoire » il entend par là l'*Anonymi historia Sicula* qu'il a également traduite (1). Il semblerait donc, au premier abord, que cette *Anonymi historia Sicula* dut parler de la conquête de l'Angleterre par les Normands, or, elle n'en dit rien ; mais, comme le passage du traducteur est quelque peu obscur, il se peut qu'il veuille dire simplement que l'auteur de l'*Anonymi historia Sicula* parlera des batailles que d'autres Normands ont livrées en Italie pendant que leurs compatriotes combattaient à Hastings et, en effet, l'*Anonymi historia Sicula* a rapporté les exploits des Normands en Italie avant, pendant et après 1066.

Admettons donc que, pour le traducteur d'Aimé, l'*Historia Normannorum* et l'*Anonymi historia Sicula* aient

(1) Voyez par exemple : *Ystoire de li Normant*, III, 22, et la *Chronique de Robert Viscart*, I, 9 et 10, p. 273 sq. de l'édition de Champollion-Figeac; de même, *Ystoire etc.*, III, 36 et la *Chronique*, I, 11, p. 275 de Champollion-Figeac, plusieurs autres exemples analogues sont cités par Champollion-Figeac : *Prolégomènes*, p. LXXIV sqq.

eu un seul et même auteur, mais de ce que tel ait été son sentiment, il ne s'en suit nullement que ce sentiment soit fondé; cela ne peut, en aucune façon, détruire les preuves décisives du contraire qui ont été données plus haut.

Remarquons que le traducteur, comme il sera démontré dans la III^e partie de cette introduction, a fait son travail au commencement du XIV^e siècle, c'est-à-dire deux cents ans au moins après qu'Aimé avait composé son *Historia Normannorum*, aussi ne sait-il pas le nom de l'auteur de l'ouvrage qu'il traduit, il ne l'indique nulle part; quelle autorité dès lors peut-il avoir lorsqu'il dit, tout à fait en passant, il est vrai, que les deux ouvrages indiqués ont un même auteur; ce renseignement, il ne l'a trouvé nulle part, c'est une pure supposition qu'il fait et elle ne repose sur rien.

Le lecteur comprendra donc que, dans cette nouvelle édition d'Aimé, on n'ait pas, malgré l'exemple de Champollion-Figeac, inséré la traduction de l'*Anonymi historia Sicula*; Aimé n'est pour rien dans cet opuscule.

III.

DE LA TRADUCTION ET DU TRADUCTEUR D'AIMÉ.

Que toutes les traductions du manuscrit 688 aient été faites par une seule personne, c'est ce que démontre la lecture de ces traductions; ce sont partout les mêmes procédés de traduction, les mêmes tournures de phrases, la même langue et, comme nous le verrons bientôt, une

langue bien spéciale puisque c'est un français mélangé d'italien. En plusieurs endroits, le traducteur, citant une autre traduction du manuscrit, déclare explicitement qu'elle est aussi son œuvre; ainsi, dans l'*Ystoire de li Normant*, II, 32, parlant des prisonniers de Guaimar, prince de Salerne, qui s'étaient échappés du château de la Major-Torre, et avaient gagné le château de Matelone, il écrit : « Je croi que veut dire Madalone quar ja estoit faite Caserte et Magdalone coment ai-ge dit en l'ystoire de li Longobart, liquel vindrent en Ytalie avant que li Normant. » Le traducteur de l'histoire des Normands est donc le même que le traducteur de l'histoire des Lombards; inutile de pousser plus loin cette démonstration, évidente pour quiconque a étudié le manuscrit 688.

Divers passages du manuscrit indiquent à quelle époque, à peu près, le traducteur a fait son travail; l'*Ystoire de li Normant*, II, 28, contient cette phrase : « La cité de Syonte qui maintenant est clamée Manfredone, » or, Manfredonia fut fondée sur les ruines de Siponto en 1261 par Mainfroi, fils naturel de Frédéric II; la traduction est donc postérieure à cette date.

De même, on lit dans la traduction de l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, II, 23 : « Et en celui temps fut faite Caserte en Terre de Labor, laquelle estoit premièrement clamée *Casa erecta*. Et autresi en cellui temps fu faite Mathelone, laquelle premièrement Metadelione ensi come Azo, évesque de Caserte, lo declare en sa chronica, laquelle il fist de évesque de Caserte et de Calatine. » Cette chronique des évêques de Caserte et de

Caiazzo est perdue, mais nous savons qu'Azo a été évêque de Caserte de 1290 à 1310 (1). C'est donc au plus tôt dans les premières années du XIV^e siècle que notre traducteur a fait pour le comte de Militrée cette série de traductions; faute d'autres indications, il n'est pas possible de donner une date plus précise.

Cette date de la traduction serait facile à fixer si nous savions quel est ce comte de Militrée dont parle le prohème et pour lequel travaillait le traducteur (2). Les italicismes nombreux qui se trouvent dans le français de la traduction de l'*Historia Normannorum* et la connaissance minutieuse de la géographie de l'Italie du sud dont fait preuve, dans son travail, le traducteur d'Aimé, permettent de conjecturer que ce comte de Militrée était établi dans l'ancien royaume de Naples, mais on ne sait où placer Militrée. Champollion-Figeac a prétendu que dans Militrée on pouvait reconnaître la ville de Mileto dans la Calabre ultérieure (3); mais il constate lui-même

(1) UGHELLI, *Italia Sacra*, t. VI, p. 624 sqq., édition de 1659, Romæ; Azo est aussi dit Acto, Aconus, Atto; sur les évêques de Caiazzo, cf. UGHELLI, t. VI, p. 562; je ne sache pas que cette chronique d'Azzo ait été publiée. A la p. 51 verso du manuscrit 688, le traducteur fournit une autre indication chronologique; il dit, en parlant de la ville de Bordeaux: « et en celle cité nasqui lo pape Clément et en fu archeveschue avant qu'il fust pape. » Il s'agit évidemment du pape Clément V, nommé auparavant Bertrand de Goth, né, non pas à Bordeaux même, mais à Villandraud (Gironde), successivement évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux, élu pape à Pérouse, le 5 juin 1305, couronné à Lyon le 14 novembre de la même année. Le traducteur écrivait donc cette phrase après le 14 novembre 1305.

(2) Cf. supra, p. xxix sqq. de l'*Introduction*.

(3) *Prolégomènes*, p. xcviij: « Quant au lieu de Militrée, nous n'y pouvons reconnaître que la ville de Mileto dans la Calabre ultérieure. »

que le traducteur d'Aimé appelle cette ville *Mélit* soit dans l'*Ystoire de li Normant*, soit dans la traduction de l'*Anonymi historia Sicula* (1). Comment admettre alors qu'il l'eût dans le proème désigné sous le nom si différent de Militrée? Si ce nom désigne un seigneur et non une ville ou une terre, on ne sait pas davantage à quelle famille rattacher ce seigneur. Champollion-Figeac suppose qu'il s'agit d'un fils de Charles II, roi de Naples, mort en 1309 en laissant dix enfants mâles (2), mais c'est là une pure hypothèse qui n'a pour elle aucun texte, aucun document. Il vaut bien mieux déclarer que sur ce point les renseignements nous font défaut.

Les textes latins d'Isidore de Séville, d'Eutrope et de Paul Diacre, mis en regard des traductions du manuscrit 688, montrent que le traducteur ne visait pas à une traduction littérale et qu'il ne serrait pas toujours le texte de près; parfois il l'abrège, parfois il ajoute des remarques pour rendre le passage plus intelligible, et ces remarques, comme il a déjà été dit, ne sont pas toujours inutiles. Les mêmes procédés de traduction ont été employés pour l'*Historia Normannorum*; après la découverte de la traduction d'Aimé, il a été facile de constater que Leo de' Marsi avait inséré plusieurs passages de l'*Historia Normannorum* dans sa *Chronicon Casinense* (3) et ces passages, comparés aux passages correspondants de la traduction, permettent d'affirmer que le traducteur a agi à l'égard du

(1) *Prolégomènes*, *ibid.*

(2) *Prolégomènes*, p. c.

(3) Voyez plus loin, p. liij sqq. de l'*Introduction*.

texte d'Aimé comme à l'égard des textes d'Isidore de Séville, d'Eutrope et de Paul Diacre.

Plusieurs de ces remarques sont sans intérêt historique, ainsi : I, 1, « nous trouvons en cest premier Capitule de l'estoire de li Normant que », etc. ; II, 31, « or dit ensi li conte de ceste cronica », etc. ; II, 33, « et li Normant, coment se mostre à lire en lo livre, estoient », etc. ; VII, 34, « or veut li père nostre cestui moine qui ceste Ystoire compila dire », etc. ; d'autres remarques, au contraire, ont leur importance, ainsi : II, 7, « et est à noter que il sont .ij. Melfe, quar est Melfe et Amelfe : Melfe est en la confine de Pouille et Amelfe est vers Salerne et Naple » (1) ; I, 22, « et s'encontrèrent li Normant contre li Grec en un lieu qui se clamoit Vaccarice (2), c'est en Puille à Melfe, où maintenant sont gentil home qui se clament Vaccaire » ; I, 26, « où Troie (3) fu apert l'antique fabrique et non pas là où elle est maintenant, quar en plus vill lieu est ore ». Plus d'une fois, le traducteur d'Aimé a eu la main malheureuse ; ses observations ont rendu la pensée d'Aimé plus obscure au lieu de l'éclaircir, dans les deux passages suivants, par exemple : II, 18, il s'agit de l'alliance entre les Normands et le milanais Arduin pour conquérir la Pouille contre les Grecs ; le traducteur écrit : « Et quant il oïrent ensi parler Arduyne, se consentirent à lui. Et font sacrement de fidelité de chascune part de paiz. Se la terre non avoit autre seignor que ou à cui face tribut se

(1) Il s'agit de Melfi et d'Amalfi.

(2) Vaccaricia.

(3) Troja.

clame tributaire. Et en ceste regne se clame terre de demainne et se a autre seignorie, se clame colonie, come sont en cest regne la terre qui a autre seignorie. Et sanz lo roy estoit seignor Arduyne, et en celle part se clament colone ». Ces mots : « *ceste regne* » — « *sans lo roy* » montrent bien que la remarque est du traducteur, elle n'a pu être écrite que lorsque le royaume de Naples ou des deux Siciles était constitué, c'est-à-dire longtemps après la mort d'Aimé, mais le sens général de cette remarque est bien peu intelligible. De même, l. I, c. 9, Aimé ayant raconté que le normand Ursel, venu à Constantinople, fut envoyé par l'empereur (Michel) au secours de son père, l'empereur (Romain Diogène), que Ursel et Romain Diogène furent fait prisonniers et que le César (Jean) empêcha qu'ils ne fussent délivrés, le traducteur ajoute : « Autre chose est à entendre, que autre choze est Auguste et autre cose Cesare ; Auguste et impereor est une cose come est dit devant, mès Césaire est aucune cose manque en cellui temps ; .ij. empereor ou Auguste et cestui qui estoient sur la Turquie estoient patrie et un autre qui estoient Césaire ; si que alors estoient .ij. empereor et .ij. Césaire veraiement. » Le traducteur se trompe et ajoute à la confusion ; il n'y avait qu'un seul César, le César Jean. Un peu plus loin, dans ce même passage, le traducteur fait à tort de l'impératrice femme de Romain-Diogène, la femme du César Jean : « laquelle estoit moillier de lo sage Césaire. » Ailleurs, le traducteur d'Aimé confond l'empereur d'Orient avec l'empereur d'Occident, il écrit : I, 25, au sujet d'Adénulfe, abbé du Mont-Cassin, lequel épouvanté à la nouvelle de l'arrivée

de l'empereur Henri II en Italie « voloit foyz en Costentynople à lo empéreur loquel s'en vint en Ytalie, si come est dit. » Ce n'était pas l'empereur de Constantinople qui était venu en Italie, mais bien Henri II, empereur du saint empire romain.

Les huit livres de la traduction d'Aimé nous fourniraient plusieurs autres passages du traducteur qui sont erronés ou qui trahissent de singulières distractions; ainsi, I, 27, au lieu de « et un Normant qui se clamoit Argira... » il faut : « et un Lombart qui se clamoit Argira... », de même, III, 28, au lieu de « Raynolfe comte d'Averse, » il faut : « Pandulfe comte de Teano. »

Il y a donc, dans la traduction d'Aimé, des erreurs et des inadvertances, et je me suis efforcé de les rectifier dans les notes accompagnant le texte, il y a aussi, même quand il s'agit des noms propres, une orthographe assez flottante, assez indécise, si bien qu'on a parfois quelque peine à reconnaître et à identifier les mêmes noms d'homme ou de ville, écrits en divers endroits de diverse manière.

Après avoir indiqué les côtés faibles du texte qui fait l'objet de cette publication, il serait, je crois, injuste de ne pas rappeler qu'après tout, si nous avons encore la substance du travail d'Aimé, c'est au traducteur du comte de Militrée que nous le devons, et nous, Français, nous lui devons en outre quelque reconnaissance pour avoir, au XIV^e siècle, propagé notre belle langue dans l'Italie du Sud.

Une curieuse particularité caractérise cette langue du traducteur d'Aimé.

Comme l'a écrit Champollion-Figeac, l'examen du texte du traducteur d'Aimé montre qu'il abonde en *italicismes*; presque à chaque page on peut signaler non pas seulement des mots exclusivement italiens d'origine et de forme, étrangers à la langue française de toutes les époques, mais encore des formes grammaticales qui n'ont jamais été en usage dans notre langue (1).

Les mots suivants, par exemple, sont purement italiens, leurs désinences même n'ont pas été modifiées pour leur donner une physionomie française : *Accolta*, écoutez; *ape*, abeille; *bestiame*, bestiaux; *canicie*, blancheur des cheveux; *castrimargie*, gourmandise; *deffette* (lo), négligence; *diacono*, diacre; *force*, peut-être, on écrit aujourd'hui *forse*; *férue*, blessure; *flacolle*, flambeau; *grate*, claie en osier; *Judée*, un juif; *manco*, moins; *mège*, moitié; *mercière*, instrument de supplice; *noce*, noix et noyer; *pet*, poitrine; *pignotte* (pignatta), pot de terre; *pollistre*, poulains et pouliches; *sallute*, forêt; *salmes*, salaisons; *sollie*, tabouret; *tidue*, tous les jours; *trébuc*, machine de guerre. Un proverbe italien, tiré des mœurs supposées de l'aspic, est employé, I, 29, et ce proverbe existe encore, résumé en ces mots : *far come l'aspido*, faire comme l'aspic, c'est-à-dire fermer les oreilles de peur d'ouïr.

Quant aux formes grammaticales, les suivantes sont italiennes et non françaises : *tant.... quant*, pour tant.... que; *de*, pour par, *de Eutrope composte*, par Eutrope com-

(1) *Prolégomènes* de CHAMPOLLION-FIGEAC, p. xci; les détails qui suivent sont, à quelques modifications près, empruntés à cette partie des *Prolégomènes*.

posée; *de* dans le sens du *de* latin, *Livre de li Longobart*, livre sur les Lombards; *que* pour comme, parce que, le *cum* des Latins; *que* pour afin que; *si* pour ainsi, aussi; *quant qu'il trovoit*, tant qu'il trouvait; *puis que*, pour après que (1).

Comme nous l'avons déjà dit, ces italicismes nombreux et la connaissance minutieuse de la géographie de l'Italie du sud, dont fait preuve dans son travail le traducteur d'Aimé, permettent de conjecturer que la traduction a été faite dans l'ancien royaume de Naples (2).

IV.

APPRÉCIATION D'AIMÉ COMME HISTORIEN ;

SES RAPPORTS

AVEC LES AUTRES HISTORIENS DES NORMANDS EN ITALIE.

L'*Ystoire de li Normant* ne ressemble en aucune façon à ces annales monastiques du moyen âge, parfois si laconiques que les événements les plus importants y sont à peine mentionnés, et si incolores, si impersonnelles, qu'elles se continuent pendant des siècles sans qu'on puisse ensuite découvrir à quelle époque la plume du chroniqueur a passé aux mains de son successeur. Aimé

(1) *Prolégomènes*, I. c.

(2) La texte cité plus haut, p. xlviij, et tiré d'Aimé, II, 18, « et en ceste regne se clame terre de domaine » et « sanz lo roy, etc. » montre que le traducteur écrivait lorsque l'Italie du sud était constituée en royaume.

a fait au contraire œuvre d'historien dans tout le sens du mot ; il a un but, celui de raconter les hauts faits de deux grands bienfaiteurs du Mont-Cassin, de Richard, prince de Capoue, et de Robert Guiscard, duc de Pouille, de Calabre et de Sicile (1), et ce but, il ne le perd pas de vue à travers les huit livres de son travail.

Après avoir, dans une sorte d'introduction, qui n'est pas la partie la moins importante de son récit, raconté quelques-unes des expéditions des Normands de France en Angleterre, en Espagne et en Orient, après avoir exposé les humbles commencements de ces mêmes Normands dans l'Italie du sud, Aimé arrive, au second livre, à parler de Richard, comte d'Aversa avant de devenir prince de Capoue, et il annonce l'arrivée dans la péninsule de Robert, fils d'un seigneur de basse Normandie.

Déjà, au troisième livre, Richard et Robert brillent au premier rang dans la lutte contre les troupes du pape Léon IX et, au quatrième, ils sont investis l'un et l'autre du pouvoir suprême, Richard comme prince de Capoue et maître de la Campanie, Robert comme duc de Pouille et de Calabre. Les quatre derniers livres racontent les exploits des deux héros, surtout ceux de Robert Guiscard, les batailles de Sicile contre les Sarrasins, les fameux sièges de Palerme, de Bari, de Salerne, etc., et la narration s'arrête à la mort du prince de Capoue, survenue le 5 avril 1078. Est-ce la maladie, est-ce la mort qui a empêché Aimé de comprendre, dans son récit, les sept années suivantes, puisque Robert Guiscard n'est passé de

(1) Voyez la dédicace d'Aimé à l'abbé Didier pour lui offrir son livre.

vie à trépas que le 17 juillet 1085 ? l'épilogue du VIII^e et dernier livre semblerait indiquer que le moine du Mont-Cassin a volontairement déposé la plume (1) ; quoi qu'il en soit, nous ne pouyons que regretter grandement qu'il n'ait pas jusqu'au bout suivi le vaillant capitaine dans son expédition en Orient où il a battu l'empereur Alexis et a été si près de ceindre la couronne impériale, dans son intervention à Rome où il a délivré Grégoire VII après avoir fait fuir l'empereur Henri IV qui, moins brave que son collègue de Constantinople, n'a même pas osé se mesurer avec le redoutable Normand.

Tout en écrivant l'histoire de Richard de Capoue et du duc Robert, Aimé n'a pas omis de relater en détail les faits qui, sans se rapporter immédiatement à son sujet, expliquent et définissent la situation ; grâce à lui, nous assistons vraiment à ce sinistre duel entre les Normands d'un côté et de l'autre les Lombards, les Grecs et les Sarrasins et nous voyons disparaître définitivement de la scène politique ces Lombards qui, depuis tant d'années, dominaient les riantes contrées de Capoue, de Bénévent et de Salerne. Même à travers une traduction, souvent incorrecte et défectueuse, on peut encore apprécier les qualités d'Aimé comme historien, la vie, le mouvement, la passion même, toutes choses d'autant plus intéressantes à constater qu'elles sont plus rares dans les anna-

(1) Le dernier chapitre du VIII^e livre est une sorte de récapitulation de l'ouvrage et il se termine par cette conclusion : « A ces .ij. Seignors (Robert Guiscard et Richard) Dieu loquel est père et rémunérateur de tout bien, pour la mérite de saint Bénédit, lor en rende mérite en vie éterne. Amen. »

listes du moyen âge. Ainsi le récit des péripéties du siège de Salerne, qui remplit presque tout le VIII^e livre et qui montre le prince Gisulfe défendant contre Robert Guiscard les derniers débris de son pouvoir, la dernière forteresse de sa principauté, forme un épisode des plus intéressants, des plus mouvementés; le XI^e siècle nous a laissé peu de pages d'une telle allure, elles peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux passages de Lambert de Hersfeld sur la guerre de Saxe ou d'Adam de Brême sur l'épiscopat de l'archevêque Adalbert.

Si, dans son ouvrage, Aimé n'a que des éloges pour Richard de Capoue et pour le duc Robert Guiscard, s'il les déclare les oints du Seigneur, s'il passe sous silence ou s'abstient de blâmer leurs actions les plus condamnables, en revanche, il poursuit de ses récriminations les plus ardentes deux princes lombards, Pandulfe IV, prince de Capoue et Gisulfe, prince de Salerne. D'autres renseignements que ceux qui nous sont fournis par Aimé témoignent qu'ils ont été l'un et l'autre de détestables tyrans, comme hélas ! beaucoup d'autres grands seigneurs du XI^e siècle, mais ont-ils vraiment commis toutes les abominations que leur reproche Aimé ? Cette question se pose surtout au sujet de Gisulfe qui a été pendant de longues années en bons termes avec Grégoire VII (1).

(1) Voyez par exemple VIII, 2 ; comment croire que pendant le carême, Gisulfe se nourrit des pieds, des mains, etc., qu'il faisait arracher ou couper à ses prisonniers ! jamais Grégoire VII n'aurait voulu d'un si abominable anthropophage pour être légat du Saint-Siège en France, car il est bien certain que Gisulfe a eu cette dignité après avoir perdu sa principauté de Salerne.

Il se pourrait que l'auteur de l'*Ystoire de li Normant*, qui probablement était Salernitain, se soit laissé un peu entraîner par ses ressentiments en parlant de celui qui avait terrifié Salerne par ses exactions et ses cruautés.

Nous avons dit que le traducteur d'Aimé n'avait pas évité un certain nombre d'erreurs dans les commentaires qu'il a ajoutés à sa traduction. Aimé en a aussi commis plusieurs et il serait bien surprenant qu'il en fut autrement. Ecrivain, comme nous le verrons bientôt, d'après des traditions orales et sans s'inspirer d'aucun autre historien des Normands en Italie, il ne lui était guère possible de contrôler toutes ces traditions et de vérifier par lui-même ce qu'elles pouvaient avoir de légendaire ou d'exagéré. Les données qu'il nous fournit doivent donc être soumises à un examen critique, et la publication des chroniqueurs et des documents de l'Italie du sud au XI^e siècle, faite par Muratori et depuis lui, rend aujourd'hui ce contrôle moins ardu, nous avons essayé ce travail dans les notes de la présente édition, et il prouve, si nous ne nous faisons illusion, que généralement et sur beaucoup de points, le moine du Mont-Cassin était bien informé.

Depuis la publication de l'*Ystoire de li Normant* en 1835, diverses opinions ont été émises sur le degré de confiance qu'il faut accorder aux assertions d'Aimé; Champollion-Figeac lui est entièrement favorable et dom Tosti, plus tard Giesebrecht ont, à peu près, partagé ce sentiment (1). Puis s'est produite une très vive réaction,

(1) Dans ses *Prolégomènes*, CHAMPOLLION-FIGEAC est des plus optimistes au sujet de la valeur historique de l'*Ystoire de li Normant*; dom TOSTI :

non pas seulement contre les hypothèses de Champollion-Figeac, dans son Introduction, mais même contre la valeur historique de l'*Ystoire de li Normant*; dans l'*Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, Wilmans a démontré que Champollion-Figeac s'est trompé en attribuant à Aimé l'*Anonymi historia Sicula* (1), et, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, Ferdinand Hirsch a soumis à une critique très acerbe toute l'*Ystoire de li Normant*, ainsi que les opinions de son premier éditeur (2). Très au courant de la littérature de l'Italie du sud au XI^e siècle, Hirsch n'a pas eu de peine à réfuter plusieurs des thèses soutenues par Champollion-Figeac, mais il a dépassé la mesure dans son examen critique du récit d'Aimé; son vif désir de trouver quand même en faute l'auteur de l'*Ystoire de li Normant* se trahit presque à chaque page, et cette disposition d'esprit, toujours dangereuse quand il s'agit d'apprécier les œuvres d'autrui, ne lui a pas permis d'éviter quelques exagérations et quelques erreurs dont l'aurait préservé un peu plus d'impartialité.

Dans le 29^e volume des *Forschungen zur deutschen Geschichte*, G. Baist a mis en relief ce qu'il y avait de défectueux dans l'argumentation de son compatriote (3) et a donné une appréciation plus équitable

Storia del la Badia di Monte-Cassino, t. I, p. 354; GIESEBRECHT: *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. II, p. 570, t. III, p. 1033, 3^e édit.

(1) *Ist Amatus von Montecassino der Verfasser der Chronica Roberti Biscardi?* *Archiv*. t. X, p. 122-130.

(2) T. VIII, p. 203-325.

(3) Voici le jugement de Baist sur la critique d'Aimé par F. Hirsch: 1^o Hirsch hat völlig klare Stellen unrichtig ausgelegt, da wo der Sinn in

de l'ouvrage d'Aimé; qu'il y ait des erreurs dans l'*Ystoire de li Normant*, dirons-nous à notre tour, nul ne songe à le nier, mais il n'en est pas moins incontestable que cette histoire éclaire d'une vive lumière les grands événements dont l'Italie du sud a été le théâtre au XI^e siècle et qu'elle nous a conservé le souvenir de bien des faits qui, sans elle, seraient restés inconnus.

Il reste, pour terminer cette introduction, à voir quels sont les rapports de l'ouvrage d'Aimé avec les autres sources de l'histoire des Normands en Italie. Champollion-Figeac n'hésite pas à écrire dans ses *Prolégomènes*, en parlant d'Aimé: « Les historiens spéciaux des Normands en Italie ont dû profiter de son ouvrage. La narration métrique de Guillaume de la Pouille, l'histoire de Geoffroy Malaterra, venus après lui, ne racontent en effet ces longues guerres d'Italie que d'après lui. Amat fut sans doute le premier qui écrivit sur ces grands événements, puisqu'il retraçait ce qu'il avait vu se passer sous ses yeux; Guillaume et Malaterra ne pouvaient que

der Uebersetzung verdunkelt ist, eine dem Autor ungünstige Deutung bevorzugt, und mehrfach deutliche Fehler des Uebersetzers oder Copisten dem Originale zur Last gelegt. 2° Er hat die Winke und Ergänzungen, welche aus den Capitelverzeichnissen für die mangelhafte Ueberlieferung zu gewinnen sind, vernachlässigt. 3° Er hat einige Male die synchronistische Darstellungsweise als eine chronitische behandelt. 4° Er hat wiederholt, wo sich eine andere Quelle mit Amatus mehr ergänzt als deckt, durch eine falsche Betonung einen Künstlichen Gegensatz erzeugt. 5° Wo wirklich ein Gegensatz vorhanden ist, ist er geneigt einmal diesen zu übertreiben, dann den widersprechenden Quellen zu viel vertrauen zu schenken. 6° Er bemist die Tragweite der wirklich vorhandenen Irrthümer unrichtig. Kurz, er geht durchweg von einer vorgefassten ungünstigen Meinung aus. » *Forschungen zur d. Geschichte*, t. XXIV, p. 275 sq.. Baist n'exagère rien en parlant ainsi.

le prendre pour guide dans la narration des mêmes faits qu'ils exposaient toutefois à leur manière, l'un en prose et l'autre en vers; enfin il ne devait pas leur répugner de suivre pas à pas Amat, leur prédécesseur, puisqu'ils écrivaient pour un motif et sur un sujet spécial bien différents de ceux d'Amat (1). »

Voyons la valeur de cette assertion d'abord pour ce qui concerne Geoffroy Malaterra.

Champollion-Figeac était, comme nous l'avons vu, persuadé que l'*Anonymi historia Sicula*, publiée par lui sous le titre de *Chronique de Robert Viscart et de ses frères*, avait Aimé pour auteur (2), et nous savons au contraire que c'est un simple abrégé de l'*Historia Sicula* du moine bénédictin Geoffroy Malaterra; il faut donc faire abstraction de l'*Anonymi historia Sicula* quand on examine les rapports pouvant exister entre Aimé et Malaterra; cette première donnée, tout à fait erronée, a logiquement amené Champollion-Figeac à soutenir que, dans son *Historia Sicula*, G. Malaterra s'était inspiré d'Aimé, et il suffit de comparer ce dernier ouvrage avec l'*Ystoire de li Normant* pour s'assurer qu'une telle affirmation ne peut être admise.

Malaterra n'a pas rédigé son ouvrage d'après d'autres documents écrits, il dit lui-même qu'il a simplement rapporté les renseignements qui lui ont été donnés de vive voix; voici une phrase de sa lettre à l'évêque de Catane pour lui dédier son livre: « Sciendum tamen vobis est... si seriatim, minus ordinate, secundum tem-

(1) *Prolégomènes*, p. LXVI sq.

(2) Cf. supra: *Introduction*, p. xxxix.

pora quibus facta sunt, quæ adnotantur vel certe aliqua oblivione prætergressa reperitis, non hæc tam mihi quam relatoribus culpando ascribantur (1) ».

Le but de Malaterra est bien différent de celui d'Aimé; dans cette même lettre à l'évêque de Catane, Malaterra déclare qu'il écrit pour se conformer aux ordres du comte Roger (frère de Robert Guiscard et mort en 1101), « mihi ut ad hujus operis laborem dictandum accingar, injunxit (2) », et que son intention est de raconter les triomphes de ce comte Roger, comment il a conquis la Calabre et la Sicile. Aimé, au contraire, cherche surtout à glorifier Richard de Capoue et le duc Robert Guiscard; leur objectif n'est donc pas le même, aussi Aimé ne parle de Roger que par accident et ne cherche en aucune façon à rehausser sa gloire. Pour arriver à célébrer les exploits du comte Roger, Malaterra est cependant obligé de rapporter les faits principaux des premières conquêtes des Normands dans l'Italie du sud, la campagne en Sicile avec Maniacès, l'invasion de la Pouille avec Ardouin, Guillaume bras-de-fer et Drogo, la guerre avec Léon IX, les commencements de Robert Guiscard et son avènement au souverain pouvoir, et comme tous ces événements ont été également racontés par Aimé, on voit que les deux bénédictins se sont, plus d'une fois, rencontrés sur le même terrain, mais, même alors, aucun des deux n'a profité du travail de l'autre. Ce sont bien les mêmes événements, mais la manière de les envisager n'est pas

(1) G. MALATERRAE, *Historica sicula* dans MIGNE, *Patr. lat.*, t. 149, col. 1099.

(2) G. MALATERRAE, *Historica sicula* dans MIGNE, t. 149, col. 1100.

la même, les détails varient, les anecdotes sont différentes, et si l'un des deux annalistes se trompe, son erreur n'est en aucune façon reproduite par l'autre. L'étude comparée de l'*Historia Sicula* et de l'*Ystoire de li Normant* permet donc de déclarer que les deux bénédictins sont complètement indépendants l'un de l'autre et qu'ils ont, chacun de leur côté, et très probablement sans se connaître, écrit d'après des traditions orales.

On arrive à une conclusion identique quand on compare l'œuvre d'Aimé avec le poème historique de Guillaume de Pouille; Wilmans a cru devoir, sur ce point, se ranger en partie à l'opinion de Champollion-Figeac (1), mais il me semble que F. Hirsch est bien plus dans le vrai en soutenant que Guillaume de Pouille ne s'est, en aucune façon, inspiré d'Aimé.

C'est surtout dans le III^e livre d'Aimé que Wilmans croit trouver des passages reproduits ensuite par Guillaume de Pouille; il cite, par exemple, cette énumération des Italiens qui vinrent se joindre à Léon IX pour combattre les Normands « et assemblèrent de Gaiète, de Valbine et de la Marche, i sont ajoint home de Marsi et de autre contés (2) » et la met en regard de ces vers du poète :

..... Gens innumerabilis illi
Appula, Balbensis, Campanica, Marsa, Thelensis
Venerat auxilio (3).

(1) *Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. X, p. 117. F. Hirsch a, avec beaucoup de clarté, établi cette comparaison entre l'*Ystoire de li Normant* et le poème de Guillaume de Pouille, aussi ai-je reproduit une grande partie de son argumentation.

(2) AIMÉ, III, 24.

(3) GUILLERMI APULIENSIS, *Gesta Roberti Wiscardi*, II, v. 149 sqq.

Mais, comme l'a déjà remarqué Hirsch, Aimé et Guillaume de Pouille ne parlent pas de la même expédition; Aimé a en vue celle que Léon IX essaya d'organiser en 1052 et qui ne put entrer en campagne, parce que Guaimar, prince de Salerne, refusa d'en faire partie; Guillaume de Pouille raconte au contraire l'expédition de 1053 qui se termina par la bataille de Civitate (1).

Dans son récit de la campagne de 1053, Aimé rapporte que les Normands y souffrirent de la faim, il écrit : « La nécessité de la fame moleste li Normant, et par lo exemple de li apostole prenoient li espic de lo grain et frotoient o la main et ensi menjoient lo grain (2) ». Guillaume de Pouille a recueilli la même tradition.

Tempus erat jam triticeis confine metendis
Frugibus; at virides nondum legere maniplos
Agricolæ quos Francigenæ quia pane carebant,
Igmi torrebant et vescebantur adustis (3).

Il y a cependant, sur ce point, une différence entre le chroniqueur et le poète; d'après Aimé, les Normands mangeaient le grain sans le présenter au feu, et c'est au contraire ce qu'ils faisaient d'après Guillaume de Pouille.

Il est certain qu'avant la bataille de Civitate, des pourparlers eurent lieu entre les Normands et le pape Léon IX (4); Aimé et Guillaume de Pouille ont l'un et

(1) F. HIRSCH, *l. c.* p. 223.

(2) AIMÉ, III, 40.

(3) *Gesta Roberti Viscardi*, II, v. 115 sqq.

(4) Sans compter Guillaume de Pouille et Aimé, l'anonyme de Bénévent (WATTERICH, *Pontif. roman. vita*, t. I, p. IIIc) et HERMANN DE REICHENAU (*chronicon* ad an. 1053) parlent aussi de ces négociations.

l'autre parlé de ces négociations, mais il y a dans chacun de leurs récits des particularités qui ne sont pas reproduites dans l'autre; il n'est donc guère admissible de supposer que Guillaume de Pouille ait emprunté à Aimé ce qu'il rapporte sur ces négociations. Ainsi, d'après Aimé, les Normands, pour légitimer aux yeux du pape leurs conquêtes dans l'Italie du sud, rappelèrent l'investiture qui leur avait été accordée par l'empereur, et montrèrent le gonfanon qu'il leur avait donné (1). Guillaume de Pouille ne dit rien de cet incident; de même il se borne à déclarer que les grands seigneurs teutons qui entouraient Léon IX firent échouer les négociations avec les Normands, tandis que, d'après Aimé, la responsabilité de cette rupture retombe surtout sur Frédéric de Lorraine, alors chancelier de l'église romaine (2).

Quant au siège et à la prise de Salerne en 1076 par Robert Guiscard contre le prince Gisulfe, nous les connaissons en détail, grâce à Aimé qui leur consacre une grande partie de son VIII^e livre, et Guillaume de Pouille les raconte également dans une cinquantaine de vers (3); l'événement méritait du reste de fixer les regards du chroniqueur et du poète, car c'était la dernière scène et le dénouement de ce long drame de la lutte entre les

(1) « Et li Normant puiz qu'il vindrent manderent message à lo pape et cerchoient paiz et concorde, et prometoient chascun an de donner incense et tribut a la sainte eclize, et celles terres qu'il ont veincues par armes voioient re (ce) voir les par la main de lo vicaire de l'eglize. Et mostrèrent lo confanon coment il furent revestut de la terre par la main de lo imperoor, et coment lor estoit confirmée. » AIMÉ, III, 39.

(2) AIMÉ, III, 39, GUILLELMUS APULUS, II, v. 80 sqq.

(3) *Gesta Roberti Wiscardi*, l. III, v. 412-465.

Normands et les Lombards. Il y a évidemment entre ces deux relations quelques analogies, des points de ressemblance, puisque Aimé et Guillaume de Pouille racontent les mêmes scènes; mais ici encore il y a, dans le détail, dans les menus faits présentés de part et d'autre, assez de diversité pour établir que Guillaume de Pouille n'a pas été, dans sa description, l'écho d'Aimé du Mont-Cassin.

D'après Guillaume de Pouille, les habitants d'Amalfi étant persécutés par Gisulfe de Salerne, invoquèrent le secours de Robert Guiscard auquel ils payaient tous les ans un tribut (1), de là le siège de Salerne par le duc normand et finalement la défaite et la ruine complète de Gisulfe. Aimé ne parle pas de ce tribut et se contente de dire que, pour éviter les exactions de Gisulfe, les Amalfitains se donnèrent à Robert Guiscard et que ce fut là l'origine de la guerre entre Robert Guiscard et Gisulfe (2). D'après Aimé, une famine épouvantable commença ses ravages dans Salerne deux mois après l'ouverture du siège de cette ville par Robert Guiscard; d'après Guillaume de Pouille, ce fut après le quatrième mois seulement que la famine se fit sentir (3). La curieuse anecdote

(1) Interea ducis egregii populosa frequenter
Poscit Amalfis opem, cui vectigalia dudum
Annua detulerat, nimis impugnante Gisulfo.

L. III, v. 412 sqq.

(2) « Cil de Amalfe se retornèrent a lo adjutoire de lo vallantissime duc Robert a loquel donnèrent puissance de venir a la cité de faire une roche. » AIMÉ, VIII, 8.

(3) Quartus erat mensis completus ab obsidione,
Tanta fames miseræ cives invaserat urbis
Ut canibus vel equis vel muribus aut asinorum
Turba cadaveribus vix vivere posset edendo.

III, v. 427 sqq. Cf. AIMÉ, VIII, 15, 18.

dote du chien qui, pendant le siège, nourrit son maître, est rapportée par le poète et par l'historien, mais au dire d'Aimé, le maître du chien était un prêtre, tandis que d'après Guillaume de Pouille c'était un laïque, et le poète ne dit pas, comme le rapporte Aimé, que finalement Gisulfe fit massacrer le chien et mourir le prêtre (1). La façon dont Robert Guiscard fut blessé dans la dernière période du siège n'est pas non plus rapportée d'une manière identique par les deux auteurs (2); enfin, tandis que Guillaume de Pouille se borne à déclarer que Grégoire VII fit à Gisulfe vaincu et dépouillé de ses états une réception bienveillante et qu'il lui confia le gouvernement de la Campanie (3), Aimé allant beaucoup plus loin, écrit que le pape « lo fist prince de toutes les chozes del'Eglise, et lui comist tout son secret et tot son conseil et disponist les toutes de l'Eglise les choses a soe libéralité et volenté (4). »

Les quatre passages de Guillaume de Pouille dont il vient d'être question, étant, au rapport de Wilmans lui-même, ceux qui se rapprochent le plus d'Aimé, il est inutile de pousser plus loin cette comparaison; les explications déjà fournies permettent d'affirmer que Guillaume de Pouille est tout à fait indépendant d'Aimé, et qu'il n'a pas reproduit les données de l'*Ystoire de li Normant*.

(1) Voyez l'anecdote du chien dans AIMÉ, VIII, 19, et dans GUILLAUME DE POUILLE, III, v. 431 sqq.

(2) AIMÉ, VIII, 23, sub fine; GUILLAUME DE POUILLE, III, v. 450 sqq.

(3) venientem papa benigne
Suscipit et regio Campanica traditur illi.

III, v. 463 sq.

(4) AIMÉ, VIII, 30.

Quant aux rapports entre l'ouvrage d'Aimé et la *Chronicon Casinense*, composée par ses deux confrères du Mont-Cassin, Leo de' Marsi et Pierre Diacre, il ne saurait y avoir de doute, la *Chronicon Casinense* a fait de larges emprunts à l'*Historia Normannorum*.

Par une rare bonne fortune, nous avons encore le manuscrit autographe de Leo de' Marsi pour la composition de la *Chronicon Casinense*; ce manuscrit actuellement à la bibliothèque royale de Munich et classé sous le n° 123 (*inter Benedictoburanos*), provient de l'ancienne abbaye de Bénédictbeuren (1). Wattenbach suppose qu'il a été apporté du Mont-Cassin à Bénédictbeuren vers 1137 par Engelsalc, abbé de Bénédictbeuren (2); quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ce manuscrit montre que Leo de' Marsi avait d'abord écrit une première rédaction de la *Chronicon Casinense* jusqu'en 1057, c'est-à-dire jusqu'à l'élection de Frédéric de Lorraine comme abbé du Mont-Cassin, et qu'il a ensuite modifié ce texte, soit par des ratures, soit par de très nombreuses additions. L'examen du manuscrit fait voir en outre que, dans sa première rédaction, Leo de' Marsi n'avait fait aucun emprunt à l'*Historia Normannorum* d'Aimé (3), ces emprunts n'ont été faits que plus tard dans les additions; cette abstention étonne d'autant plus que Leo de' Marsi a commencé à

(1) W. WATTENBACH, *Préliminaires de l'édition de la Chronicon Casinense*, MG. SS., t. VII, p. 555 sqq.

(2) WATTENBACH, *l. c.*, p. 556.

(3) WATTENBACH écrit, *l. c.*, p. 560, en parlant de Leo de' Marsi : « Novam deinde elaboraturus editionem, insigne nactus est adjumentum, Amati dico historiam Normannorum, cujus auxilio quæ de iis jam scripserat cognovit. »

rédigé sa chronique après 1098, à une époque par conséquent où Aimé avait depuis longtemps mis la dernière main à son *Historia Normannorum*. Nous savons en outre que Leo de' Marsi était bibliothécaire et archiviste du Mont-Cassin en 1098 (1); comment supposer dès lors qu'il n'eut pas à sa disposition l'original ou une copie du travail d'Aimé? C'est cependant cette supposition qui, après réflexion, me paraît la plus plausible; si, plus tard, Leo de' Marsi a jugé utile de mettre à contribution pour sa Chronique l'*Historia Normannorum*, s'il l'a fait dans une large mesure, allant parfois jusqu'à raturer ce qu'il avait écrit pour insérer à la place les données de son confrère, c'est qu'alors seulement il a pu l'apprécier, et qu'auparavant, pour des raisons que nous ne connaissons pas, l'ouvrage n'était pas à sa portée. Nous avons toujours quelque peine à nous représenter les vicissitudes que pouvait avoir à traverser, avant l'invention de l'imprimerie, un livre qui d'ordinaire, à moins qu'il ne s'agit d'un ouvrage célèbre ou d'un traité classique, n'avait que un ou deux exemplaires; ce fait assez singulier d'avoir retrouvé dans les manuscrits d'une abbaye de Bavière l'original et le véritable texte de la *Chronicon Casinense* composée au Mont-Cassin et pour le Mont-Cassin; cet autre fait de la perte définitive de l'original et du texte latin d'Aimé, montrent bien que les archives de la célèbre abbaye n'ont pas toujours fidèlement gardé les trésors qui leur avaient été confiés. De ce que dans la première rédaction de son travail, Leo de' Marsi n'a pas

(1) PETRI DIACONI, *De viris illustribus Casinensibus*, c. XXX, dans MURATORI, R. I. SS., t. VI, col. 45.

mis à profit l'*Historia Normannorum*, on ne saurait en conclure, comme le fait Hirsch, toujours malveillant et mal disposé (1), que l'auteur de la *Chronicon Casinense* ait eu pendant longtemps fort peu de confiance en la véracité d'Aimé, et que ce sentiment n'ait même jamais complètement disparu.

Voici le relevé des emprunts faits à Aimé par Leo de' Marsi et par Pierre Diacre qui a continué la *Chronicon Casinense* :

1° *Chronicon Casinense*, II, 37; le commencement du chapitre est un extrait de l'*Historia Normannorum*, I, 18, 19, 20. C'est la tradition salernitaine sur l'arrivée des Normands en Italie; la délivrance de Salerne par quarante pèlerins normands, le retour de ces Normands en Normandie et la première émigration de Normands dans l'Italie du sud, à la suite de troubles survenus en Normandie. Il se peut que, dans ce même chapitre, la *Chronicon Casinense* ait emprunté à Aimé quelques détails sur la guerre des Normands, commandés par Mèlès, contre les Grecs de la Pouille, mais la traduction de l'*Historia Normannorum*, assez défectueuse en cet endroit, rend ces emprunts difficiles à constater ;

2° *Chron. Casin.*, II, 41; depuis ces mots : « Stephano autem, Melo », etc., jusqu'à la fin du chapitre, Aimé, I, 29. — Leo de' Marsi y résume ce que l'*Historia Normannorum* rapporte sur l'établissement des Normands au château de Gallinare, dans le pays de Comino ;

3° *Chron. Casin.*, II, 43; la dernière phrase du chapitre; Aimé, II, 28, fin du chapitre. L'empereur Henri II

(1) F. HIRSCH, *l. c.*, p. 225 sq.

guéri au Mont-Cassin par l'intercession de S. Benoît, promet de quitter plus tard la couronne, si les circonstances le lui permettent, et de venir comme religieux vivre et mourir au Mont-Cassin ;

4° *Chron. Casin.*, II, 58 ; première phrase du chapitre ; Aimé, I, 33. Pandulfe, prince de Capoue, prisonnier en Germanie, est délivré et rentre en Italie, grâce à l'intervention de Guaimar, prince de Salerne. Dans ce même chapitre, Leo de' Marsi a pris dans Aimé, II, 40, ce qui a trait à la fondation d'Aversa par le Normand Rainulfe, le premier établissement définitif des Normands en Italie ;

5° *Chron. Casin.*, II, 58 ; Aimé, II, 13. Après avoir tyrannisé l'abbaye du Mont-Cassin en exécutant les ordres de Pandulfe, prince de Capoue, Todinus, entraîné dans la ruine de son maître, est réduit à être pour le compte du couvent, « cernator de farine » ;

6° *Chron. Casin.*, II, 63 ; diverses données de ce chapitre sont extraites d'Aimé ; l'empereur Conrad, à la demande de Guaimar, investit Rainulfe du comté d'Aversa ; il réintègre l'archevêque Adénulfe sur le siège de Capoue ; Aimé, II, 6 ; — Guaimar s'empare de Sorrente avec l'aide des Normands, et donne ce duché à son frère Gui ; il soumet à son pouvoir la ville d'Amalfi ; Aimé, II, 7 ; — Pandulfe va à Constantinople implorer le secours de l'empereur, il y est retenu en prison jusqu'à la mort de celui-ci ;

7° *Chron. Casin.*, II, 66 ; presque tout ce chapitre est extrait d'Aimé, II, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, passim. Dans sa première rédaction, Leo de' Marsi s'était borné à écrire

qu'en 1041, quatre chefs normands établis à Aversa, c'est-à-dire Guillaume et Drogo, fils de Tancrède, Gauthier et Petrone, fils d'Amicus, ayant quitté Aversa sous la conduite d'Adénulfe (c'était une erreur), fils du prince de Bénévent, étaient venus en Pouille à Melfi et avaient fait, en union avec les Lombards, la guerre aux Grecs. Laissant ensuite ce canevas si incomplet, Leo de' Marsi raconte, d'après Aimé, l'expédition des Normands en Sicile, sous les ordres de Maniacès, le mauvais traitement infligé par les Grecs au lombard Ardouin et la vengeance ourdie par ce dernier, qui, après s'être fait nommer par les Grecs gouverneur d'une partie de la Pouille, vient chercher les Normands à Aversa pour s'emparer du pays. Le chroniqueur donne ensuite le récit de la guerre entre les Normands et les Grecs, la nomination d'Adénulfe comme chef des Normands, la conquête et le partage de la Pouille, enfin la nomination de Guillaume bras-de-fer comme comte de la Pouille et chef des Normands établis dans ce pays. — A la fin de ce même chapitre, Leo de' Marsi sacrifie encore sa première rédaction pour donner d'après Aimé, II, 32 sqq., la série des comtes d'Aversa; dans cette première rédaction, il avait placé entre Rainulfe Trinclinocle et Richard, le comte Guillaume Bellabocca comme comte d'Aversa, et un document publié par di Meo prouve qu'il avait raison, Aimé au contraire le passe sous silence dans sa série;

8° *Chron. Casin.*, II, 79; Leo de' Marsi dit, d'après Aimé, III, 14, que le pape Clément est mort *ultra montes*; c'est une erreur, il est mort au monastère de S. Thomas, dans le comté de Pesaro ;

9° *Chron. Casin.*, II, 82; tout ce chapitre provient d'Aimé, III, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34; c'est le récit de la mort de Guaimar, prince de Salerne, tué par des Amalfitains, des Salernitains et par quelques-uns de ses parents. Gisulfe son fils lui succède, grâce à l'appui de son oncle Guido et des Normands;

10° *Chron. Casin.*, II, 84; il s'agit de la bataille de Civitate entre les Normands et les troupes du pape Léon IX; Leo de' Marsi a appris d'Aimé, III, 40, l'ordre de bataille des Normands, les noms des chefs qui les commandaient, ainsi que les noms des deux chefs de l'armée pontificale, Raynolfe et Raynier, Rodulfus et Guanerius Suevus dans Leo de' Marsi;

11° *Chron. Casin.*, III, 15; dans ce chapitre, Leo de' Marsi reprend l'histoire des Normands au point où il l'avait laissée, II, 66, et la raconte d'après Aimé, III, 7, 10, 11; IV, 3, 4, 5, 6, 7, 18, 23; V, 7, 18, 20, 23, 24, 25, 26, 27; VI, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22. Il résume l'*Historia Normannorum* sur la jeunesse de Robert Guiscard à San-Marco, son aventure avec Pierre de Bisignano, son mariage avec Alvérada, son élévation au souverain pouvoir après la mort d'Umfroy, ses guerres, son second mariage avec Sikelgaita, les campagnes de Sicile, la prise de Bari, de Palerme, de Mazara, enfin le partage de la Sicile entre Robert Guiscard et son frère Roger. Passant ensuite aux Normands d'Aversa, Leo de' Marsi parle d'après Aimé, IV, 8, 13, 26, 28, 30, 31, de la prise de Capoue et de Teano par Richard, et des visites et des libéralités de ce prince au Mont-Cassin; il ajoute sur ce dernier point quelques détails à ceux qui sont fournis par Aimé;

12° *Chron. Casin.*, III, 23; le commencement de ce chapitre provient également d'Aimé, VI, 9; Henri IV, roi de Germanie, ayant appris que Richard, prince de Capoue, marchait sur Rome pour y être nommé patrice, veut aller le combattre, l'expédition du roi n'eut cependant pas lieu, à cause du désaccord entre Henri IV et Gottfried, duc de Toscane.

Vers 1140, à la demande de Rainald, abbé du Mont-Cassin, Pierre Diacre, de l'illustre famille des comtes de Tusculum, et moine au Mont-Cassin, accepta de continuer la *Chronicon Casinense* que Leo de' Marsi avait menée jusqu'à l'inauguration des grandes constructions faites au Mont-Cassin par l'abbé Didier, c'est-à-dire jusques vers 1071, 1072; la rédaction de Pierre Diacre commence au 34° chapitre du III^e livre, et, comme celle de son prédécesseur, elle contient des emprunts faits à l'*Historia Normannorum* d'Aimé;

13° *Chron. Casin.*, III, 45; Pierre Diacre trouvant sans doute que Leo de' Marsi avait trop abrégé les données empruntées à Aimé sur la conquête de la Sicile par les Normands, reproduit, dans ce chapitre, les principaux événements de cette conquête, et il le fait en suivant Aimé, V, 8, 10, 18, 20, 23, 25, 27. Il revient également sur les sièges de Bari et de Palerme, Aimé, VI, 14-19; VIII, 11, 12, 13, 14, 17, 23. Il résume ensuite, ce que Leo de' Marsi n'avait pas fait, les détails si curieux fournis par Aimé sur le siège et la prise de Salerne par Robert Guiscard, et il mentionne également l'expédition du duc Robert et de Richard, prince de Capoue, contre la Campanie — Aimé, VIII, 31, 32 — mais la place à tort après

la reddition de Salerne, tandis qu'elle a eu lieu, comme le dit Aimé, pendant le siège de cette ville.

Cette longue série des emprunts de la *Chronicon Casinense* à l'*Historia Normannorum* témoigne de l'importance d'Aimé comme historien des Normands en Italie; abstraction faite de son livre et de ce que lui doit la *Chronicon Casinense*, il ne resterait pour connaître l'histoire des Normands d'Italie, depuis leurs premières apparitions dans ce pays jusqu'à la mort de Richard de Capoue en 1078, que les indications laconiques et purement chronologiques de la *Chronicon breve Normannicum*, de Lupus, des *Annales Barenses* et des petites *Annales Cassinenses* et les traditions presque toujours altérées et défigurées de chroniqueurs qui, comme Raoul Glaber, Orderic Vital, Adémar de Chabonais, Guillaume de Jumièges, n'ont pas vécu en Italie et n'ont écrit que d'après des ouï-dire. Quant à Guillaume de Pouille, nous l'avons déjà dit, il n'a composé son poème que pour la glorification du duc Roger, fils de Robert Guiscard; son but n'est nullement de raconter les commencements de la conquête, il ne le fait que d'une manière incomplète et comme introduction à son sujet; de même, G. Malaterra vise surtout à rehausser la gloire de Roger, le grand comte de Sicile, le dernier des fils de Tancrede, venu en Italie lorsque les Normands avaient, depuis plusieurs années déjà, établi les bases de leur puissance; à Aimé revient donc l'honneur d'être le véritable et le plus important historien des soixante premières années de l'histoire des Normands en Italie; sans lui, cette histoire serait restée obscure, incomplète, et à peu près énigmatique par bien des côtés.

